janvier 2021 / N° 80

Grosbreuil

MAGAZINE municipal

à la une...

JOSÉPHINE, MARCHE & COURSE SOLIDAIRE

PAGE 13

NOUVEAU EN 2021 : LE PÔLE COMMERCIAL

PAGE 15

ZOOM SUR NOS AGRICULTEURS

PAGES 18 > 21

SOMMAIRE

2 > 11 INFORMATIONS MUNICIPALES

2 Édito
3 État Civil - Urbanisme
4 > 5 Retour en image : travaux 2020
6 > 11 Comptes rendus des conseils municipaux

12 > 21 VIE LOCALE

12 > 13 Retour en image : événements 2020
14 Reports et annulations d'événements (COVID-19)
15 Le nouveau pôle commercial
16 > 17 Commerces ambulants / producteurs locaux
18 > 21 Zoom sur nos agriculteurs

22 > 25 ÉCOLES - ENFANCE - JEUNESSE

22 École publique La Rivière aux Enfants
23 École privée Saint Louis
24 La Halte aux Fripons
24 > 25 Activ'Jeun / Promeneurs du Net

26 > 33 ASSOCIATIONS

26 Les Feuilles d'Automne / UNC
27 Grosbreuil Hier et Aujourd'hui
28 ASVB / Compostons ensemble à Grosbreuil
29 Théâtre l'Entracte / Les Archers de Grosbreuil
30 Entente Sportive Grosbreuil Girouard
31 Familles Rurales
32 Avenir Basket Grosbreuil / Grosbreuil Badminton Club
33 Les écuries et la scène d'Artpaillange

34 > 35 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

34 Médiathèque de Grosbreuil
35 Services Vendée Grand Littoral

36 > 38 SOLIDARITÉ

36 CCAS / ADMR
37 Secours catholique / AMAD
38 Emploi / MDSF / Culte

39 AGENDA

Retrouvez les guides pratiques 2021 détachables au milieu du bulletin

Retrouvez votre info locale, avec :

- Une lettre d'information périodique
- Un magazine municipal annuel
- Les infos pratiques sur le site internet
- L'actualité au jour le jour sur Facebook

mairie.grosbreuil@orange.fr
www.grosbreuil.fr

Nouveautés

Grosbreuil Officiel
grosbreuil_officiel

ÉDITO

Chers Grosbreuilloises, chers Grosbreuillois,

Nous disons tous « Adieu » à l'année 2020 qui a particulièrement désorganisé nos vies familiales, professionnelles, associatives, culturelles et sportives. J'ai une pensée particulière pour ceux qui y ont perdu quelqu'un de proche.

Nous accueillons avec joie cette nouvelle année 2021 qui, je l'espère, pourra nous apporter une certaine sérénité dans notre vie quotidienne. Mais, alors qu'on aurait pu croire que ce nouvel an allait marquer la fin de l'épidémie, il faut se rendre à l'évidence, la situation est toujours critique et nous devons continuer de nous protéger.

Après cette période de confinement qui nous a paru interminable, les familles se sont enfin réunies pour les fêtes de fin d'année en respectant au mieux les recommandations gouvernementales.

Malgré les contraintes et les consignes régulières qui ont perturbé l'administration communale, nous avons pu maintenir les différents services auprès des habitants de Grosbreuil. Les agents communaux administratifs, techniques, scolaires et de restauration ont été exemplaires. Ils ont pris des initiatives dans les moments difficiles pour le bon fonctionnement de la commune. Je les remercie sincèrement et ils méritent nos applaudissements. Merci au Conseil Municipal pour son investissement au service de la commune.

Avec la demande de plusieurs commerçants ambulants pour proposer leurs marchandises à Grosbreuil, une dynamique s'est mise en place et tous les mardis matin, se tient un vrai marché avec toujours plus d'enseignes.

Cela nous rappelle des souvenirs, car jusque dans les années 70, notre bourg fourmillait tous les mardis avec les divers commerçants et les fermiers qui venaient proposer leurs productions. La clientèle est très satisfaite de pouvoir s'approvisionner en produits locaux et de se rencontrer dans ce lieu vivant et propice aux échanges.

Un grand bonheur pour nos commerçants qui ont repris leur activité en cette fin d'année. Ils sont au cœur de l'animation du centre-bourg.

Notre pôle commercial, place des Meuniers avance sûrement et la supérette ainsi que les autres enseignes ouvriront au printemps prochain. Les riverains du chantier ont pu subir quelques désagréments ponctuels. Je les remercie pour leur compréhension et leur indulgence.

J'espère que cette nouvelle année 2021 va laisser derrière elle cette épidémie dévastatrice et que la vie associative va pouvoir enfin s'exprimer et permettre la reprise des diverses activités.

La commission communication s'est dépensée sans compter pour mener des actions innovantes. Je la remercie sincèrement. Elle a décidé de dédier ce nouveau magazine municipal à nos agriculteurs, qui travaillent sans relâche pour nourrir la population, dans des conditions parfois difficiles, mais toujours passionnés par leur métier, en progrès constant et dans le respect de l'environnement. Nous leur rendons hommage.

Ensemble, nous devons rester vigilants, soudés et solidaires pour retrouver des temps meilleurs.

Vivons dans l'espoir en regardant vers l'avenir.

Je vous souhaite une belle année 2021, pour vous et tous vos proches.

Marc Hillairet, Maire de Grosbreuil

ÉTAT *civil*

15
DÉCÈS
dont **8** transcriptions de décès

02
PARRAINAGES CIVILS

04
MARIAGES

19
NAISSANCES

06
PACS

URBANISME

28
PERMIS DE CONSTRUIRE

3 garages / **1** annexe
3 extensions
2 hébergements (gîtes)
5 exploitations agricoles
14 maisons individuelles dont 10 principales

01
PERMIS D'AMÉNAGER

1 service public

49
DÉCLARATIONS PRÉALABLES

4 abris de jardin / **10** piscines
5 divisions en vue de construire
2 garages / **3** extensions
12 modifications d'aspect extérieur
4 panneaux photovoltaïques
1 clôture / **4** annexes / **1** véranda
1 ouvrage sur distribution électrique
2 changements de destination

RETOUR EN IMAGE : *travaux 2020*

Sécurisation éclairage abribus L'Emerière

Sécurisation éclairage abribus La Belle Eugénie

Signalisation place de l'église

Sécurisation éclairage abribus La Martinière

Sécurisation éclairage abribus La Prémaudière

Signalisation place de l'église

Réfection de 500m de route à la Levrette

SERVICES *techniques*

Ce service de la commune est composé de 4 agents techniques, avec un référent bâtiments communaux, un référent voirie, un référent espaces verts et un agent polyvalent.

L'équipe assure quotidiennement les travaux d'entretien et de réparation, nécessaires au bon fonctionnement des infrastructures communales, et participe à la surveillance des enfants scolarisés sur la pause méridienne. Ces agents sont susceptibles d'être appelés en urgence pour des missions visant à garantir la sécurité des habitants de Grosbreuil, mais également en cas d'incivilités constatées (chiens errants, dépôts sauvages d'ordures ménagères, vandalisme).

Merci à eux pour leur « esprit de service » et leurs compétences, qui garantissent le « bien-vivre » dans notre commune.

De gauche à droite : Jean-Michel GILBERT (bâtiments communaux), Laurent MIGNE (espaces verts), Noël NICOLAIZEAU (voirie), Régis CHARRIER (agent polyvalent) - Image d'archives

RETOUR EN IMAGE : *travaux 2020*

Aménagement et pôle commercial place des Meuniers

Limitation zone 30 centre bourg

Changement sens circulation chemin de la Fontaine et parking école

Limitation zone 30 centre bourg

Panneaux d'information entrées de bourg

Panneaux directionnels La Martinière - La Saisonnale

Signalisation STOP rue de Bretagne

Panneaux directionnels

Changement sens circulation chemin de la Fontaine et parking école

COMPTES RENDUS *des conseils municipaux*

IMPORTANT : Les séances du conseil municipal de Grosbreuil se tiennent à huis-clos compte tenu du contexte sanitaire et du risque épidémique Covid19.

CONSEIL DU 06/07/2020

Tirage au sort des jurés devant composer la liste annuelle du jury criminel de la Cour d'Assises du Département de la Vendée pour l'année 2021.

Ce jury sera constitué de 9 jurés âgés de plus de 23 ans, comprenant 6 Grosbreuillois et 3 Girouardais, pour les 2 communes regroupées.

Le tirage au sort a été réalisé par Mr le Maire de GROSBREUIL en présence de M. le Maire du GIROUARD.

La liste est consultable dans le compte-rendu intégral du conseil municipal du 06/07/20 sur www.grosbreuil.fr.

VIE MUNICIPALE

Délocalisation des réunions du Conseil municipal dans la salle polyvalente de la commune afin de respecter les mesures liées à la crise sanitaire actuelle.

- **Désignation des représentants suivants pour la commune de Grosbreuil :**
  - Anne-Lise BRUNET, déléguée titulaire et Laëtitia BARRAIN, déléguée suppléante pour représenter la commune au SIVU Piste routière de Moutiers les Mauxfaits.
  - Rachel KONASZEWSKI et Alain GUILMENT, délégués titulaires et Anne-Lise BRUNET et Didier PROUTEAU, délégués suppléants pour représenter la commune au SIVU Centre de secours de Nieul le Dolent.
  - Marie NICOLAIZEAU, déléguée titulaire et Stéphanie BROSSET, déléguée suppléante pour représenter la commune à l'association CONTACT.
  - Claude POIRAUD, correspondant Défense de la commune
  - Bernard ALINCANT, représentant de la commune au sein de l'Assemblée générale de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée et Franck VRIGNON pour le suppléer en cas d'empêchement.
  - Bernard ALINCANT, représentant de la commune au sein de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée.
  - Claude POIRAUD, Rachel KONASZEWSKI, Christiane DOUTEAU, membres de la commission TELETHON.
  - Laëtitia BARRAIN, Mathilde TIGNOLA, Christophe BARDINI, Chloé MERLET et Jérôme LAIDET membres titulaires de la Commission de contrôle Elections et Alain GUILMENT, Peggy LOIZEAU, Stéphanie BROSSET et Bernard ALINCANT membres suppléants de la Commission de contrôle Elections.
- **Election des représentants suivants, par la majorité, pour la commune de Grosbreuil :**
  - Marie NICOLAIZEAU, représentante de la commune auprès du syndicat e-Collectivités.
  - Marc HILLAIRET, délégué titulaire et Mathilde TIGNOLA, déléguée suppléante pour représenter la commune au Comité Territorial de l'Energie de Grosbreuil, en vue de l'élection des délégués au Comité Syndical du SyDEV.
  - Le conseil municipal décide de proposer Sylvie PROUTEAU et Joël GABORIT comme délégués de l'administration et du Tribunal judiciaire.
- Création d'une commission dédiée à l'étude du Règlement intérieur du Conseil Municipal de Grosbreuil, composée de : Marc HILLAIRET, Anne-Lise BRUNET, Henri PAUPION, Laëtitia BARRAIN, Franck VRIGNON, Alain GUILMENT, Chloé MERLET, Jérôme LAIDET.
- Adoption du principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% du montant des indemnités des élus.
- Renouvellement de l'adhésion au service missions temporaires du Centre de Gestion en application des conventions ou avenants à intervenir selon les missions à assurer, en fonction des besoins de fonctionnement des services communaux.

ENVIRONNEMENT

Avis favorable à la demande d'autorisation au titre de la législation sur l'eau et les milieux aquatiques.

ENFANCE - JEUNESSE

- Maintien de l'accès à la culture pour les enfants des écoles de la commune en poursuivant les interventions musique et danse pour l'année scolaire 2020/2021 à raison de 8 heures par classe pour les cycles 2 et 3, soit 56 heures maximum pour l'année.
- Le conseil municipal décide de solliciter l'accompagnement organisationnel du Conseil Départemental pour l'année scolaire 2020/2021.
- Renouvellement de la convention Activ Jeun entre les communes de Grosbreuil et Talmont Saint Hilaire pour l'organisation des animations auprès des jeunes de 11 à 17 ans regroupées sous la dénomination « Activ Jeun » pour l'année 2020.

FINANCES

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De ne pas modifier le montant du loyer pour le logement n°1 place de l'église, et de fixer le montant des loyers mensuels à 300 euros comprenant les 6 euros pour la redevance des ordures ménagères pour le logement n°4 place de l'église.
- De procéder au déclassement du domaine public pour une surface de 96 m2 située place des Meuniers attenant à la parcelle 158p.

URBANISME

- Avis favorable à la convention d'occupation du domaine public communal pour l'implantation d'un poste de transformation et à la convention portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité.
- Avis favorable à la convention avec le SyDEV relative au Programme annuel de rénovation éclairage public 2020.

COMMUNICATION

- Création d'une page Facebook « Grosbreuil Officiel » et d'un compte Instagram pour la commune de Grosbreuil.

Grosbreuil Officiel

- Adoption de la charte d'utilisation de la page Facebook qui sera insérée également sur le site internet de la commune.

CONSEIL DU 10/07/2020

- **Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.**
  - Sont élus délégués : Alain GUILMENT, Rachel KONASZEWSKI, Franck VRIGNON, Anne-Lise BRUNET, Marc HILLAIRET.
  - Sont élus suppléants : Christiane DOUTEAU, Christophe BARDINI, Stéphanie BROSSET.
- **Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les avenants n°1 des lots 17, 11, 1 et 4 pour les travaux de construction de commerces de la place des Meuniers tels qu'indiqués ci-dessous :**

- **lot 17** pour terrassement complémentaire zone futur bâtiment + création dalle de répartition + séparateur à graisses et fécules + bordure glacis + reprise tabouret EU/EP + fourreaux pour puits + dalle béton balayé pour poubelle. Avenant d'un montant de 13 404.95€ entreprise COLAS.
- **lot 11** pour suppression bonde siphoïde. Avenant d'un montant de – 171.54€ entreprise BABU.
- **lot 1** pour fondations isolation thermique et traitement anti-termites, et construction d'un muret de soutènement. Avenant de – 7325.04€ entreprise AGESIBAT.
- **lot 4** pour étanchéité contre un mur. Avenant de 1688.96€ entreprise OUEST ETANCHE.

CONSEIL DU 07/09/2020

Présentation du projet de la zone d'équipements et de loisirs aux élus municipaux par Mr MUSCHE du service négociations foncières de Vendée Expansion.

VOIRIE

- Conclusion de la convention d'entretien de la voie en limite des communes de Grosbreuil et Talmont Saint Hilaire dénommée Chemin des poissonniers.
- Participation financière de 15 907.80 euros TTC sur présentation du devis de la société COLAS pour les travaux de réfection d'enrobé sur le Chemin des poissonniers.

FINANCES - PÔLE COMMERCIAL

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'émettre un avis favorable à la convention du SyDEV pour les travaux neufs d'éclairage public Place des Meuniers pour un montant de 27 521€.
- D'émettre un avis favorable à l'avenant n°1 de l'entreprise COLAS, titulaire du lot n°17 pour un montant de 13 404,95€ HT.
- D'émettre un avis favorable à l'avenant n°2 de l'entreprise AGESIBAT, titulaire du lot n°1 terrassement et gros œuvre pour un montant de 1 250€ en moins-value.
- D'émettre un avis favorable aux propositions de raccordement ENEDIS pour un montant de 580,32 euros.
- D'autoriser la décision modificative n°1 du budget Place des Meuniers.
- De solliciter auprès de la Communauté de Communes VENDEE GRAND LITTORAL l'obtention de la somme de 75 000€ allouée à la commune sur l'enveloppe des fonds de concours 2019/2020 pour l'équipement suivant : construction d'un bar-restaurant.

ENFANCE-JEUNESSE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

D'accorder une subvention communale exceptionnelle à l'association La Halte aux Fripons d'un montant de 2 500€ par mois de septembre à décembre 2020, soit 10 000€.

COMMERCES AMBULANTS – DROIT DE PLACE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'appliquer aux commerçants ambulants, les tarifs suivants à partir du 8 septembre 2020 :
  - sans branchement électrique : GRATUIT
  - avec branchement électrique : forfait trimestriel de 30€ ou annuel de 120€
  - livraisons (outillages, matelas, etc.), cirques, spectacles divers : forfait de 15€ par jour de présence
- Que la signature d'une convention entre le commerçant et la municipalité est nécessaire avant toute installation sur le domaine public.

PERSONNEL COMMUNAL

- Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial permanent à temps complet (35h hebdomadaires) à compter du 08/09/2020 et suppression de l'emploi d'adjoint technique territorial existant à temps non complet (30h hebdomadaires) à compter du 08/09/2020.
- Création d'un emploi temporaire d'adjoint administratif territorial catégorie hiérarchique C pour la fonction Urbanisme/Voirie, à temps non complet soit 20 heures hebdomadaires, à compter du 01/10/2020 pour le motif d'accroissement temporaire d'activité, pour une durée de 2 mois.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

- Nouveaux horaires de permanence de la Mairie :
  - Ouverture au public le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30, ainsi que le 1er samedi du mois de 10h à 12h30.
  - Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi AM de 13h à 16h45.
  - Prise de rdv possible en dehors des horaires d'ouverture au public au 02 51 22 69 75.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDÉE GRAND LITTORAL

- Approbation des statuts de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral modifiés qui intègrent l'assainissement collectif et la fibre à l'abonné comme compétences intercommunales.
- **Désignation des représentants amenés à siéger au sein des 6 commissions intercommunales, comme suit :**
  - Commission Finances : Henri PAUPION (titulaire) et Marc HILLAIRET (suppléant)
  - Commission Aménagement du territoire, urbanisme et mobilité : Christiane DOUTEAU (titulaire) et Christophe BARDINI (suppléant)
  - Commission Environnement, développement durable, déchets et assainissement : Marc HILLAIRET (titulaire) et Franck VRIGNON (suppléant)
  - Commission Tourisme, sport, culture et patrimoine: Marie NICOLAIZEAU (titulaire) et Mathilde TIGNOLA (suppléante)
  - Commission Economie : Alain GUILMENT (titulaire) et Henri PAUPION (suppléant)
  - Commission Solidarité : Laëtitia BARRAIN (titulaire) et Stéphanie BROSSET (suppléante)

CONSEIL DU 05/10/2020

Présentation du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et du SMAV (Syndicat Mixte Auzance Vertonne) par Mr Edouard DE LA BASSETIERE, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des eaux, la gestion quantitative de la ressource, la préservation et la restauration des écosystèmes aquatiques.

VIE MUNICIPALE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le règlement intérieur du Conseil Municipal.

SUBVENTIONS 2020

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'attribuer la subvention OGEC, prévue par le contrat d'association pour l'année 2020, pour un montant de 49 760,33€.
- D'attribuer pour les sorties et activités scolaires de chaque école un montant forfaitaire de 23€ par élève inscrit au 1er janvier 2020.
- D'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2020 :
  - CCAS : 2000€
  - Compostons Ensemble à Grosbreuil : 200€
  - Groupement de protection des cultures : 305€
  - CAUE Vendée : 40€
  - Centre Culturel du Talmondais : 450€
  - Protection Civile : 55€
  - Amicale des Sapeurs Pompiers de Nieul Le Dolent : 0.15€ x 2181 habitants = 327.15€
  - RASED : 296€
- D'autoriser la gratuité des photocopies noir et blanc en nombre raisonnable, pour les Associations de la commune (excepté les copies de livres).
- D'autoriser la gratuité d'utilisation de la Salle Polyvalente pour les activités à but lucratif à hauteur de 2 fois par an pour toutes les Associations de la commune.

FINANCES – BUDGET PÔLE COMMERCIAL

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De fixer le montant des loyers des cellules commerciales de la place des Meuniers dans les conditions fixées ci-dessous :

  Épicerie : 640€ HT / Restaurant : 650€ HT
  Auto-école : 540€ HT / Local 30m² (avocat) : 300€ HT
  Local 30m² (pisciniste) : 300€ HT

  - Durée du bail : 3-6-9 ans
  - Dépôt de garantie : un trimestre de loyer avec loyer payable d'avance.
- D'émettre un avis favorable à la déclaration de sous-traitance modificative de la société OUEST ETANCHE - EXPRESS FILET pour des travaux de location, pose et dépose de filets de sécurité pour un montant de 0€.

FINANCES – BUDGET PRINCIPAL

- Exonération du droit de place de la société Pizz'Burg pour le 2e trimestre 2020 dont le montant s'élève à 30€ (réduction d'activité liée au confinement).
- Approbation de la décision modificative n°1 proposée au budget principal de l'exercice 2020, en section d'investissement et de fonctionnement.
- Régularisation des baux communaux suivants suite à la demande de la Trésorerie : LOCAL 3 et 5 Pôle Santé, LOGEMENT 5 Maison Giraudeau, LOGEMENTS 2TER et 2BIS rue de la rivière. Ces régularisations n'entraînant aucune incidence sur le montant des loyers payés par les locataires.

SOLIDARITE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De statuer pour le renouvellement de la convention avec l'APSH des Sables d'Olonne, Association d'Accompagnement Personnalisé et de Soutien à l'Habitat, pour l'accueil d'une famille éligible dans le petit gîte communal n°85G292003, pendant la période hivernale. Il s'agit d'un accueil solidaire sur la période entre le 2 novembre 2020 et le 31 mars 2021. L'APSH prend en charge les frais d'hébergement et les charges locatives et accompagne cet hébergement.
- Le montant du loyer mensuel est fixé à 400€ (hors charges), et le montant de la caution à 400€.

ENFANCE - JEUNESSE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une subvention communale exceptionnelle, à la demande de l'association La Halte aux Fripons, pour un montant de 45 000€, qui sera versée de la façon suivante, à compter du 1er janvier 2021 : 3750€ par mois jusqu'à l'adoption du budget 2021 - Le solde après l'adoption du budget 2021.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDÉE GRAND LITTORAL

Désignation des représentants titulaires et suppléants amenés à siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Vendée Grand Littoral, comme suit : Marc HILLAIRET et Henri PAUPION (titulaires) Rachel KONASZEWSKI et Franck VRIGNON (suppléants).

CONSEIL MUNICIPAL DU 16/11/2020

FINANCES COMMUNALES

Taxe d'aménagement 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- de fixer le taux de 3.2 % sur l'ensemble du territoire communal
- de ne pas reconduire les exonérations déjà prises en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

1- Dans la limite de 50 % de leur surface, pour les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI - prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit - ou du PTZ+)

2- Dans la limite de 50 % de leur surface, pour les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un PTZ+)

- de reconduire l'exonération déjà prise en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

3- Dans la limite de 50 % de leur surface, pour les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés

- de reconduire les exonérations facultatives suivantes :

4 - pour les locaux à usage industriel ET artisanal mentionnés au 3° de l'article L. 331-12 du présent code (exonération totale de la surface)

5 - pour les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable (exonération totale de la surface)

- de préciser que la présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible de plein droit annuellement.

Report des crédits d'investissement par budget

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'ouvrir les crédits en section d'investissement avant l'adoption du budget 2021 (hors restes à réaliser et opérations d'ordre) dans la limite du quart des crédits ouverts à l'exercice précédent :

- **BUDGET PRINCIPAL :** report de 440 890.38 € en 2021 sur un total de 1 763 561.51 € en 2020
- **BUDGET GITES :** report de 3 073.81 € en 2021 sur un total de 12 295.23€ en 2020
- **BUDGET PLACE DES MEUNIERS :** report de 183 188.25 € en 2021 sur un total de 732 753.00€ en 2020

Exonération loyers avril 2020 pour la podologue (300€) et avril et novembre 2020 pour l'auto-école (1080€), en raison de l'arrêt d'activité lié au confinement.

FINANCES - PÔLE COMMERCIAL

Place des Meuniers : Autorisation recours à l'emprunt

Adoption du plan de financement ci-dessous nécessaire à l'équilibre de l'opération :

- Le crédit total de ce projet est de : 779 753 € TTC
- Le montant total des subventions obtenues est de : 179 753 €
- L'autofinancement est de : 0 €
- Il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de : 600 000 €

Mr le Maire est autorisé à négocier librement les conditions financières du prêt (durée sur 30 ou 25 ans, taux, périodicité notamment) avec les établissements bancaires, pour un montant de 600 000€.

Demande d'aménagement de réseau complémentaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au devis de l'Entreprise Colas, pour un montant de 4568.50 € HT.

Convention Sydev pour extension de réseau

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable à la convention du SYDEV pour les travaux d'extension de réseau pour la place des Meuniers et pour un montant de la participation communale qui s'élève à 78 346 €.

Avenants - Travaux place des Meuniers

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'émettre un avis favorable à l'avenant n°3 de l'Entreprise AGESIBAT, titulaire du lot n°1 terrassement et gros œuvre pour un montant de 1121.38€
- d'émettre un avis favorable à l'avenant n°1 de l'Entreprise TEXIER, titulaire du lot n°8 Cloisons sèches pour un montant de – 1015.59 € pour moins- value modification de l'épaisseur de l'isolant.

PROJET AMENAGEMENT ZONE DE LOISIRS – SECURISATION DE L'ECOLE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'émettre un avis favorable à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la communauté de communes et la commune de Grosbreuil pour les travaux d'aménagement sécurisation de l'école.
- d'autoriser le dépôt du permis d'aménager modificatif pour l'aménagement d'équipements sportifs, socioculturels et de loisirs, concernant l'aménagement d'un giratoire en remplacement d'un tourne à gauche route des Sables.

URBANISME

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'émettre un avis favorable à l'acquisition d'une emprise de parcelle non bâtie située en façade du salon de coiffure cadastrée section AC 182 d'une superficie de 161 m² pour aménager la place des meuniers pour un montant de 15 € HT le m²; dit que les frais de notaire seront à la charge de la commune.
- d'émettre un avis favorable à la cession d'une emprise de la parcelle non bâtie cadastrée section AD numéro 177 d'une superficie de 118.48 m² à Mr et Mme GIGAUD pour un montant de 5 € HT le m² ; dit que les frais de bornage et de notaire seront à la charge des acquéreurs.
- d'émettre un avis favorable à la cession d'une emprise de parcelle non bâtie cadastrée section AD numéro 177 (25 m de façade sur 40 m de longueur soit 1000 m ²) à Monsieur Harlingue pour y installer une micro-crèche, pour un montant de 5 € HT le m² ; dit que les frais de bornage, de notaire et de branchement seront à la charge de l'acquéreur.
- d'émettre un avis favorable à la cession d'une emprise de parcelle non bâtie cadastrée section AD numéro 220 d'une superficie correspondant à une emprise de 30 m de façade sur toute la longueur de la parcelle à la société ADVC pour un montant de 5 € HT le m² ; dit que les frais de bornage, de notaire et de branchement seront à la charge de l'acquéreur.
- d'émettre un avis favorable à la cession d'un délaissé communal d'environ 96 m² situé à La Prémaudière, à Monsieur PROUTEAU Jérémy pour un montant de 25 € HT le m² ; dit que les frais de bornage, de notaire et de branchement seront à la charge de l'acquéreur.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14/12/2020

PLUI – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Présentation du PLUi* par Mrs ADRIAN et LATRACE de la communauté de communes Vendée Grand Littoral.

*Le PLUi se présente comme une version plus globale du PLU, un outil de développement à l'échelle du territoire qui dépasse le statut de la commune. Un document qui permet d'avoir une vision à long terme en matière d'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Emet un avis favorable à la prise de compétence PLUi par Vendée Grand Littoral au 1er janvier 2021.
- Souhaite que tous les éléments de gouvernance exposés, et notamment la place centrale de la commune dans le processus d'élaboration et de validation du PLUi, soient garantis et retranscrits dans le Pacte de Gouvernance qui sera voté début 2021.
- Charge Mr le Maire de conduire les travaux préparatoires à cette prise de compétence.

RESTAURANT SCOLAIRE – NOUVELLE ORGANISATION

Suite à l'arrêt de travail d'un agent communal, une réunion a été organisée en urgence, le jeudi 10/12/20, avec les commissions enfance/jeunesse, finances et personnel communal, afin d'étudier les solutions pour assurer les repas et les services en période scolaires et périscolaires.

Deux options ont été proposées :

1- Une convention avec la ville de Talmont Saint Hilaire pour la livraison de repas

2- Un recrutement en remplacement avec un contrat d'accroissement temporaire d'activité

L'option du recrutement a été retenue par les trois commissions réunies ;

Mr le Maire propose donc à l'assemblée de créer un emploi temporaire pour le remplacement d'un agent contractuel, adjoint technique catégorie C, au service restaurant scolaire à compter du 4 janvier 2021, en remplacement de l'arrêt maladie, à un taux hebdomadaire de 22h à 31h maximum.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De créer un emploi temporaire pour le remplacement d'un agent au service restaurant scolaire à compter du 4 janvier 2021 dans les conditions énoncées ci-dessus.
- D'émettre un avis favorable à la convention d'entente intercommunale pour la fabrication et la fourniture de repas de restauration à compter du 4 janvier 2021, dans l'hypothèse ou l'option du recrutement ne pourrait aboutir.

ENFANCE/JEUNESSE

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- De renouveler le Contrat Enfance Jeunesse pour l'année 2020.
- De confirmer l'engagement de la commune de GROSBREUIL, dans la démarche d'une convention territoriale globale (CTG) à signer durant l'année 2021, qui va se substituer au Contrat Enfance Jeunesse arrivé à échéance le 31.12.19 (demande faite auprès de la CAF).
- D'émettre un avis favorable à la convention de mise à disposition entre la commune de GROBSREUIL et l'association « La Halte aux Fripons ».

- D'émettre un avis favorable pour l'acquisition d'un copieur à l'école publique :
  - location d'un photocopieur multifonctions impression/copie/scan noir et blanc et couleur pour un montant total de 200 € HT avec reprise de l'ancien à hauteur de 720 € TTC et ce, moyennant une location de 83 € HT/mois pour 21 échéances.
  - conclusion d'un contrat de maintenance avec la société Sfere à 0.004€ HT la page noir et blanc et 0.04 € HT la page couleur.
  - conclusion d'un contrat avec la BNP pour la location du copieur à 249€ HT (83 € /mois) pour 21 échéances trimestrielles.

BUDGET – PLACE DES MEUNIERS

EMPRUNT – résultat de la consultation des organismes de prêt et autorisation de signature

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Mr le Maire à signer le contrat de prêt auprès du CREDIT AGRICOLE, dans les décisions suivantes :
  - Montant : 600 000€
  - Durée : 25 ans
  - Périodicité : échéance constante trimestrielle
  - Taux : 0.79%
  - Montant d'une échéance constante : 6 617.89€
  - Frais de dossier : 600€

AVENANTS TRAVAUX – Place des Meuniers

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'émettre un avis favorable aux avenants suivants, pour le local Bar-Restaurant :
  - Avenant n° 2-LOT 11 BABU : 440 € HT pour douche à l'italienne
  - Avenant n°4-LOT 01 AGESIBAT : 933.44 € HT pour Création d'une saignée pour douche à l'italienne
  - Avenant n°1-LOT 14 SNCV : 1917.94 € HT pour Modifications plomberie sanitaire
  - Avenant n°1-LOT 13 SNGE : 1087.59 € HT pour Alimentations cuisine
  - Avenant n°1-LOT 9 VSA : MOINS VALUE = - 879.32 € HT pour Suppression de cloison restaurant
- D'émettre un avis favorable à la déclaration de sous-traitance n°3 de la société COLAS à AGESIBAT pour un montant de 5 500 €HT pour jardinière en agglo.
- D'émettre un avis favorable pour le marché de maîtrise d'œuvre Vallée pour aménagement de la cellule libre destinée au pisciniste :
  - honoraires de maîtrise d'œuvre du cabinet Vallée : 3 372.06€ TTC hors option pour un coût estimatif de la cellule de 75 244.82€ TTC dont 34 854.02€ TTC déjà inclus dans le marché de base
  - suivi de contrôle technique avec la SOCOTEC de 420€ TTC
  - suivi de contrôle CSPS avec MSB de 420€ TTC

VOIRIE

Avis favorable à l'avenant n°1 SAET – COTE PAYSAGE lié au permis d'aménager modificatif de la zone de loisirs à réaliser et nouvelle consultation des entreprises pour le LOT 1 : travaux de VRD, suite à l'annulation de la première consultation pour un montant de 2130€.

Avis favorable à la convention unique d'éclairage du SYDEV pour un montant de 2000€ pour l'année 2021.

Claude POIRAUD, adjoint à la voirie, précise que la sécurisation et l'éclairage solaire de 4 abribus seront réalisés par les services techniques, avant la fin de l'année 2020, dans les lieux-dits suivants : La Martinière, l'Emerière, la Belle Eugénie et la Prémaudière.

REPRESENTANT COMMUNAL – VENDEE EXPANSION

Mr ALINCANT ayant notifié le 22.11.20 à Mr le Maire qu'il n'était plus intéressé par cette tâche, il convient de procéder à son remplacement.

Nouvelle désignation des représentants suivants pour la commune de Grosbreuil :

- Franck VRIGNON, représentant de la commune au sein de l'Assemblée générale de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée et Alain GUILMENT pour le suppléer en cas d'empêchement.
- Franck VRIGNON, représentant de la commune au sein de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée.

PERSONNEL COMMUNAL

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Donne habilitation au Centre de Gestion pour le compte de la collectivité, afin de lancer une procédure de consultation en vue de la passation d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel.
- Décide de solliciter l'adhésion de la commune au service de médecine préventive proposée par le Centre de Gestion de la Vendée
- Décide de créer un emploi temporaire d'adjoint administratif catégorie C, pour le service urbanisme à compter du 16 décembre 2020, pour une durée de 12 mois, au taux hebdomadaire de 20 heures.
- Décide de reconduire la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial principal, permanent à temps plein (35 heures hebdomadaires) à compter du 01.01.21 jusqu'au 01.01.22
- Décide de reconduire la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal, permanent à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires à compter du 01.01.21 jusqu'au 01.01.22

EXPRESSION LIBRE *" Demain, Grosbreuil autrement "*

Sans objet.

RETOUR EN IMAGE : *événements 2020*

IRON MAN 70.3 – TRIATHLON

Les courses IRONMAN 70.3® se composent d'une nage de 1,9 km, d'un parcours vélo de 90,1 km et d'une course à pied de 21,1 km.

Le parcours de la Iron Man 70.3-Les Sables d'Olonne est de nouveau passé par Grosbreuil cette année, le 6 septembre 2020.

Rudy Von Berg remporte l'épreuve, après une natation en 23'34, 90kms de vélo en 2h05'48 et un semi-marathon en 1h11'58. Bravo pour sa performance !

Grâce à la mobilisation de tous les bénévoles, l'édition 2020 fut un succès auprès des athlètes. Leurs témoignages à l'arrivée et sur les réseaux sociaux en sont la preuve.

Selon Jérôme AUGIZEAU, l'organisateur local, « la commune de Grosbreuil peut être fière de ses bénévoles, une équipe dynamique et investie ! Merci à Christiane DOUTEAU, sur qui je peux m'appuyer les yeux fermés, merci à vous toutes et tous ! Sans vous, cet événement ne serait pas possible ! »

La municipalité remercie également les riverains pour leur compréhension et les nombreux supporters pour leurs encouragements !

Rendez-vous le dimanche 4 juillet 2021 pour la prochaine édition !

IRONMAN 70.3® LES SABLES D'OLONNE VENDÉE FRANCE

RETOUR EN IMAGE : *événements 2020*

La Roche-sur-Yon Agglomération

JOSEPHINE 2020 - MARCHE ET COURSE SOLIDAIRE CONTRE LE CANCER DU SEIN

La Joséphine 2020, organisée par la ville de La Roche sur Yon et relayée cette année dans les communes volontaires de Vendée, a été un franc succès à Grosbreuil ! Encore une fois, les habitants de notre commune ont montré leur solidarité et leur générosité, pour la lutte contre le cancer du sein, dans le cadre d'Octobre Rose, sur le parcours de 5 km balisé par la municipalité, et accessible entre le 1er et le 11 octobre.

Cet élan de générosité à l'échelle départementale, a permis de récolter un don record de 96 228 €, reversés à La Ligue contre le Cancer, pour la lutte contre le cancer du sein.

Les Joséphine étaient invitées à poster leurs photos sur les réseaux sociaux de Grosbreuil Officiel (Facebook et Instagram).

Clin d'œil à l'équipe des Joséphine des agents de la municipalité de Grosbreuil (mairie, école, restaurant scolaire), au grand complet pour cette édition locale. Au-delà de leur mission de service public, elles ont montré leur solidarité et leur générosité dans l'organisation de cet événement sur notre commune. Merci à elles !

de gauche à droite et de bas en haut, autour de Mr le Maire, Marc HILLAIRET : Linda BAREIL (accueil mairie), Angélique BOUCHER et Sylvie MARIONNEAU (école), Manon GRANET (urbanisme), Marion ALBERT-CHAIGNE (directrice générale des services), Sarah DELAIRE, Sylvie CAPLETTE, Marie-Claude TRAINEAU et Nicole PROUTEAU (restaurant scolaire et entretien des bâtiments), Laëtitia DELAIRE (comptabilité)

REPORTS ET ANNULATIONS D'ÉVÉNEMENTS *liés à la Covid-19*

RECENSEMENT 2021

Le recensement de la population de Grosbreuil, initialement prévu entre le 21 janvier et le 20 février 2021, sera reporté en 2022, en raison de l'évolution des conditions sanitaires.

Plus d'infos sur :
www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil

CENTRE DE SECOURS DE NIEUL LE DOLENT

Le centre de secours a vécu une année inédite, en raison de la pandémie de la COVID 19. Les 33 pompiers volontaires ont dû rapidement s'adapter aux conditions sanitaires exigées dans le but de se protéger mais aussi de protéger les victimes prises en charge, lors des 379 interventions réalisées entre le 1er novembre 2019 et le 1er novembre 2020, avec parfois des situations graves voire mortelles (accidents routiers).

Une pensée émue pour Lucien GOUPILLEAU, ancien sapeur-pompier du centre, qui nous a quittés en septembre 2020.

Les différentes manifestations et notamment la traditionnelle fête de la Sainte Barbe 2020 (initialement prévue à Grosbreuil) ont dû être annulées.

La distribution des calendriers a été stoppée lors du dernier confinement de Novembre 2020. C'est pourquoi celle-ci s'est faite plus tardivement, jusqu'en ce début d'année 2021.

« Nous tenons une fois de plus à vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous nous faites lors de notre passage dans vos maisons.

En ces temps si difficiles, notre premier devoir est la solidarité humaine »

Les Sapeurs-Pompiers
du centre de secours de Nieul-le-Dolent
vous offrent leurs meilleurs voeux pour 2021 !

Capitaine Mickael BECAUD,
Chef du Centre de Secours de Nieul Le Dolent

Mathieu JAULIN, Président de l'Amicale

VŒUX DU MAIRE DE GROSBREUIL – MARC HILLAIRET

Etant donné la situation sanitaire actuelle, les rassemblements publics sont interdits. Les traditionnels Vœux du Maire à la salle polyvalente de Grosbreuil ne pourront donc avoir lieu cette année.

Mr le Maire, Marc HILLAIRET, s'adressera aux habitants de Grosbreuil sur le site internet de la commune : www.grosbreuil.fr et via les réseaux sociaux en ce début d'année 2021.

Crédits photos : AlphaVision

ÉCONOMIE : *le nouveau pôle commercial*

Le nouveau pôle commercial de Grosbreuil, situé en centre-bourg, place des Meuniers ouvrira ses portes au printemps 2021. Vous pourrez y retrouver vos commerces de proximité avec supérette, bar-restaurant et prochainement la boulangerie Lumineau, en attente de construction du local. Le salon de coiffure New Style, resté ouvert pendant toute la durée des travaux, continuera de vous y accueillir, entouré d'autres services comme l'auto-école Etap'Permis, mais aussi un cabinet d'avocat, Maître Katia LIZIERE, et un concepteur - rénovateur de piscines et spa, Sébastien MONGEY.

Voici les portraits de nos deux nouveaux commerçants qui s'installeront bientôt au cœur de ce nouveau poumon économique local :

LA PAROLE À LYDIE & RIJA BIENVENUE « Ô GROSBREUIL » !

Lydie et Rija sont tombés sous le charme de la Vendée, et c'est sur notre commune qu'ils ont choisi de s'installer. Cela fait presque quatre ans qu'ils sont Grosbreuillois et ils sont heureux de participer au projet du pôle commercial dans le centre bourg place des Meuniers, en y ouvrant leur bar-restaurant.

« Nous travaillons tous les deux dans la restauration depuis plus de 25 ans, nos expériences précédentes nous positionnent en véritables commerçants, passionnés par la cuisine réalisée avec des produits frais. Nous souhaitons mettre en avant au maximum des produits locaux, grâce à une cuisine que nous voulons simple, conviviale et accessible à tous.

Nos menus seront réalisés sur place, et proposés à l'ardoise (viande ou poisson), avec en plus une grillade chaque midi. Le week-end, nous proposerons des planches apéritives et un snack, avec des animations. Nous pourrons ouvrir sur demande pour l'organisation de soirées privées.

Côté services, Lydie et Rija assureront également la vente de tabac, presse locale et jeux à gratter, ainsi qu'un relais colis.

" Nous espérons faire de notre établissement un lieu de rencontres et d'échanges chaleureux pour tous les habitants de Grosbreuil et clients de passage.

Nous vous attendons donc avec impatience dans notre futur bar restaurant « Ô GROSBREUIL ». "

Lydie & Rija

Lydie BERNARD et Rija RANDRIAMIARANA, restaurateurs

LA PAROLE À BLANDINE, NOUVELLE GÉRANTE DE LA SUPÉRETTE

Blandine FERRE, forte de son expérience dans le commerce alimentaire de proximité, réouvrira les portes de la supérette de Grosbreuil au printemps 2021, après avoir réalisé des travaux de rafraîchissement et de réaménagement du magasin.

Son commerce indépendant viendra s'ajouter à l'épicerie qu'elle possède déjà à l'Ile d'Olonne.

A Grosbreuil, Blandine a à cœur d'offrir aux habitants tous les produits de consommation essentielle, ainsi que ceux issus de la production locale, mais aussi de nombreux services dont : La Poste, la presse locale, le gaz, un point retrait d'argent en espèces, et bien sûr la livraison de vos courses à domicile.

Le week-end, vous pourrez retrouver la rôtisserie du dimanche matin et des plats à emporter.

Grâce à son ouverture d'esprit, Blandine souhaite s'associer aux commerçants et producteurs déjà présents sur notre commune, afin de garantir une offre adaptée aux besoins des Grosbreuillois : **« Je suis extrêmement motivée par cette nouvelle aventure, et je souhaite créer une nouvelle dynamique locale autour de la place des Meuniers avec les autres commerces » nous confie-t-elle, ravie de nous faire partager son enthousiasme.**

Blandine FERRE gérante de la supérette, entourée de gauche à droite par Henri PAUPION, adjoint aux finances et au développement économique et commerces, Claude POIRAUD adjoint aux bâtiments communaux, et Marc HILLAIRET, Maire de Grosbreuil.

Propos recueillis par Marie NICOLAIZEAU, adjointe à la communication

COMMERCES *ambulants*

JOUR DE PASSAGE : MARDI MATIN - PLACE DE L'ÉGLISE

L'ABEILLE COSMIQUE

Miels (Printemps, été, tournesol et sarrasin), produits à base de cire et de propolis.

L'abeille cosmique 06 42 80 72 39

AUX SAVEURS DES MONTAGNES

Fromager affineur. Saucissons de montagne.

07 66 30 69 64

LA CAFÉ'THÉIÈRE

Artisan torréfacteur.

06 60 90 48 39 / lacafetheiere@gmail.com

La Café'Théière

FRAICH'POP

Jus d'agrumes fraîchement pressés. Fruits et légumes au détail. Livraison possible.

07 83 22 23 88 / fraichpop@gmail.com

fraichpopetcompagnie.fr Fraich'Pop

MARIE EN VRAC

Bio et local, alimentation, hygiène, entretien et accessoires 0 déchet. Livraison possible.

07 70 11 89 22 / marieenvrac@gmail.com

www.marieenvrac.fr Marie en Vrac

VACHE ET COMPAGNIE

Colis de veau et de boeuf sur commande, conserves, rillettes et saucissons. Vente directe : La Thérésière - 85440 Talmont St Hilaire

www.vacheetcompagnie.com

06 18 74 04 30 / vacheetcompagnie@outlook.fr

La Ferme Vache et Compagnie

LA VIEILLE CHIGNOLLE

Poisson en direct de la criée des Sables, rôtis et brochettes, coquillages et crustacés. Commande possible.

06 64 74 15 30 / m.moulic@outlook.fr

La Vieille Chignolle

JOUR DE PASSAGE : VENDREDI DÈS 18H - PLACE DES MEUNIERS

PIZZ'BURG

Vente à emporter de hamburgers et pizzas.

06 73 62 80 87 / 4pizzburg@gmail.com

Pizz'Burg

PRODUCTEURS *locaux*

LA CLÉ DES CHAMPS

Bienvenue à la Clé des Champs où il fait bon vivre pour mon mari et moi, mais aussi pour tous les animaux sauvages ou domestiques. Il y a 8 ans, nous avons décidé de nous installer à la campagne sans nous éloigner de notre travail. **C'est ainsi que nous avons trouvé notre paradis, à Grosbreuil. « La clé des champs » est un endroit pour lequel j'ai eu un vrai coup de cœur. J'avais besoin de renouer ce lien avec la nature.**

L'apiculture n'était pas dans mes plans de départ. Mais, en observant les petits insectes qui butinaient dans le jardin, je me suis dit : « Pourquoi ne pas mettre une ruche ? Ce serait bien pour la biodiversité, pour les fruits et les légumes ».

Alors a commencé une aventure formidable. Une formation, puis une ruche, puis 3 puis 6. Par manque de place, je suis partie en quête d'un autre lieu où poser des ruches. J'ai rencontré Corinne dont l'exploitation, le « Jardin de Corinne » était le lieu idéal pour installer mes petites protégées et ainsi polliniser ses légumes. Depuis cette année, ma collaboration avec les agriculteurs locaux s'est élargie. Laurent Terrien cherchait des ruches pour polliniser ses prés. J'y ai donc installé également quelques colonies, bien heureuses de butiner luzerne et phacélie qui nourrissent les vaches laitières.

Quand je suis avec mes abeilles, je me sens bien. Je suis en harmonie avec cette nature que j'aime tant. Je partage ce plaisir avec toutes les personnes qui le souhaitent, et les idées de projets ne manquent pas : exposition de photographies sur le thème de l'abeille, ou partenariat avec les enfants des écoles pour décorer mes ruches au « Jardin de Corinne ». Les enfants sont l'avenir et la protection de notre environnement passe aussi et surtout par les générations futures. Les sensibiliser à ce chaînon essentiel à la biodiversité me semble incontournable.

Miel en vente aux «Jardins de Corinne» et à la maison (2650 route de Sainte Foy).

Annick BOUHIER, 06 03 46 37 34.

ESCARGOT & ROLL

Amoureux de la nature et curieux de nature, je me suis dirigé vers la voie de l'héliciculture grâce à une belle rencontre avec Jean, escargotier en Bourgogne avec qui j'ai pu échanger sur ces bêtes à cornes lors d'un voyage de 30 heures en bateau.

Suite à un retour en Vendée avec ma conjointe, nous avons cherché un lieu pour pouvoir produire et malgré la difficulté de l'accès au foncier, Corinne m'a proposé une partie de son terrain afin de pouvoir initier mon installation.

Les premiers escargots sont arrivés mi-mai 2020 dans leur parc de 400m2 qui les attendait patiemment. Nous les avons élevés pendant 90-120 jours avant de passer à l'étape de la transformation.

Vous pouvez désormais déguster nos différents produits au magasin, à la ferme :

- douzaine en coquilles (beurre persil/ail)
- douzaine en fromentine (beurre persil/ail et tomate séchée/ail), idéal pour l'apéritif !
- bocal de 3 douzaines en court bouillon

Dans l'attente de vous voir très bientôt au magasin ou à la ferme durant une promenade aux Jardins de Corinne, je vous souhaite une belle année 2021.

Guillaume AUVINET, héliciculteur

Mercredi, vendredi, samedi aux Jardins de Corinne / Commande possible : 07 69 67 06 47 / escargotandroll@gmail.com

LES JARDINS DE CORINNE

«Manger Local» des légumes et fruits frais de saison cultivés dans une approche de Permaculture. Retrouver la fraîcheur des aliments et les saveurs du terroir, telle est la devise des «Jardins de Corinne» !

POURQUOI CE PROJET ?

A 56 ans et après 10 ans de gestion d'un magasin de presse, librairie et papeterie, Corinne DAIGRE, titulaire d'un diplôme de technicien agricole, a eu envie de sortir du système, se retrouver les mains dans la terre, se rapprocher de cette nature qui nous entoure :

« J'ai eu envie de savoir ce que je mets dans mon assiette, vivre au rythme des saisons. Ces 10 ans m'ont permis de voir évoluer les magazines, les livres de Pierre Rabhi et de pleins d'autres, de recevoir beaucoup de thérapeutes en conférence, d'organiser des débats, des ateliers et j'ai développé une vision plus quantique de notre vie sur terre. »

Ce cheminement personnel, issu d'une introspection et d'une recherche d'autonomie ont conduit Corinne à acheter sa maison et ses 3 hectares de terrain à Grosbreuil, où elle a créé son jardin, grâce à l'aide d'autres passionnés, notamment des agriculteurs locaux.

Son jardin se veut expérimental et pédagogique en maraîchage sur sol vivant (permaculture), avec haie nourricière en libre-service, et plantes aromatiques et médicinales.

Aujourd'hui, sa production maraîchère et la vente directe aux consommateurs, lui permettent de vivre et lui ont donné envie de partager cette réussite avec d'autres, au sein de son magasin de producteurs, mais aussi à travers le woofing.

LE WOOFING C'EST QUOI ?

Corinne accueille sur sa ferme des bénévoles, les woofeurs qui viennent s'initier aux savoir-faires et aux modes de vie permacoles, en prêtant main-forte à leur hôte qui leur offre le gîte et le couvert.

De ces rencontres, naissent des envies de reconversion professionnelle et de formations, en partenariat avec le CIAP des Pays de la Loire (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne) ou les ADEAR de Vendée (Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural).

De tous ces échanges, émergent également de beaux projets : Corinne s'est ainsi récemment associée à Guillaume AUVINET, héliciculteur à Grosbreuil, à qui elle a permis de s'installer afin de mener à bien son projet d'élevage d'escargots, avec vente directe aux consommateurs.

« Ce qui est intéressant dans cette approche, c'est la recherche d'autonomie, la résilience... et puis montrer qu'il existe d'autres modèles possibles. Ce qui nous motive : Le respect de la planète et de tous les êtres vivants, l'autonomie, la simplicité, manger local... ! C'est notre Jardin du Mieux-vivre. »

Nous remercions Corinne pour son chaleureux accueil et pour les échanges, et nous espérons que son esprit fédérateur donnera naissance à de beaux projets autour d'un collectif d'agriculture paysanne, ayant à cœur de produire différemment.

Horaires : Mercredi : 10h > 12h30 / 14h30 > 18h. Vendredi : 10h > 12h30 / 14h30 > 19h. Samedi : 10h > 13h.
2050 route de la Mothe-Achard La Solitude - 85440 Grosbreuil. Commande de paniers possible au 06 09 44 63 25.

Les Jardins de Corinne

ÉCONOMIE : *zoom sur nos agriculteurs*

Grosbreuil est avant tout une commune rurale, qui compte plus d'une vingtaine d'exploitations agricoles, sur lesquelles travaillent une quarantaine d'agriculteurs. Leurs activités diversifiées constituent une richesse patrimoniale mais aussi une part importante de notre économie locale. Nous avons eu la chance de rencontrer certains d'entre eux qui travaillent quotidiennement dans le respect des normes imposées mais ont également à cœur de modifier leurs modes de production afin d'œuvrer pour le bien-être animal et le respect de l'environnement.

Voici leurs histoires :

GAEC LE MARRONNIER – AMBASSADEUR DU LAIT « JUSTE ET VENDÉEN »

20 Sur le plan page 21

Anne et Pascal MOLLE nous ont accueillies sur leur ferme de 85 hectares, située au lieu-dit La Vergne Rocard, à Grosbreuil. A la croisée des communes de Nieul Le Dolent, Saint Avaugourd des Landes et Poiroux, leur exploitation familiale est active depuis 1900 et se consacre à l'élevage de bovins depuis 4 générations.

Anne et Pascal, avec la création de leur GAEC « Le Marronnier », ont choisi la production laitière, grâce à leur cheptel constitué d'une centaine de vaches race Holstein, qui produit environ 700 000 L de lait/an. La ferme est équipée d'un robot de traite qui permet de soulager le couple des contraintes physiques liées à la traite des vaches. Celui-ci donne également accès, grâce à un collier électronique individuel porté par chaque vache, aux données qualitatives et quantitatives de la production de chaque bovin. Ces données sont essentielles au suivi de la production laitière régie par des normes strictes, avec des contrôles réguliers qui assurent la qualité du lait. Le troupeau est alimenté de manière autonome, grâce aux cultures céréalières sur les terres de l'exploitation.

Le GAEC le Marronnier assure également la reproduction laitière et fait partie des 20 éleveurs de Vendée, qui participent à la sélection génétique pour l'amélioration de la race HOLSTEIN, en collaboration avec l'Union Gènes Diffusion, sur tout le territoire national.

Anecdote : la meilleure vache laitière du troupeau produit environ 50L de lait/jour pour une moyenne de 27 à 30L/jour pour l'ensemble du troupeau.

Le lait « JUSTE ET VENDEEN »

Depuis 2018, Anne et Pascal sont devenus producteurs-ambassadeurs de la marque de lait « Juste et Vendéen ».

Objectif de la marque: communiquer sur une juste rémunération des éleveurs.

Créée en 2018 en Vendée sous la forme «Juste et vendéen», la marque « Juste » est une marque de producteurs visant à garantir une rémunération du lait basée sur le coût de production, de 450 €/1000 l, avec une origine locale garantie et une totale transparence.

103 producteurs ambassadeurs sont réunis au sein d'une SAS propriétaire de la marque et dont ils sont tous actionnaires et vendéens : producteurs laitiers majoritairement, mais aussi des apiculteurs qui produisent déjà le miel « Juste et Vendéen », et bientôt les œufs grâce aux producteurs de volailles.

Le cahier des charges implique le respect des bonnes pratiques d'élevage et une totale transparence sur les modes de production. La collecte est assurée par la Coopérative d'Herbauges (Vendée) et le lait est embouteillé par la Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel (Loiret) qui peut traiter de petits volumes et assure une traçabilité à la bouteille.

«En scannant le QR-code qui figure sur la bouteille, le consommateur peut voir le ou les élevages d'où provient le lait » nous précise Pascal MOLLE.

Le lait est commercialisé pour 75% dans le réseau Système U de Vendée, le reste dans des petits supermarchés, grâce à l'association ADAPEI-ARIA de Vendée, qui travaille pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Résultat : en 2020, la production de lait « Juste et Vendéen » représente 1,5 million de litres de lait, soit environ 2% de la production totale en Vendée.

Grâce à l'achat des consommateurs, pour une bouteille lait « Juste et Vendéen » achetée au prix de 0.98€/L, la rémunération de l'éleveur est de 0.45€/L de lait (contre 0.32€/L par le biais d'une laiterie conventionnelle), ce qui lui permet de vivre de sa production, tout en assurant une traçabilité au consommateur, qui souhaite consommer des produits locaux issus d'une production raisonnée, dans le respect du bien-être animal.

Retrouvez votre bouteille de lait « Juste et Vendéen » dans vos magasins U !

Plus d'infos sur www.marque-juste.fr et sur les réseaux sociaux.

EARL LES LUCTIERES – GAEC AU PIED DU CLOCHER – GAEC LA GACHETIERE

7 11 14
Sur le plan page 21

La Conservation des Sols

C'est ensemble que Laurent TERRIEN (EARL Les Luctières), Maxime GIGAUD (GAEC La Gachetière) et Guillaume DOUTEAU (GAEC Au pied du Clocher), nous ont reçues afin de nous parler de l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS), qu'ils pratiquent tous les trois sur leurs exploitations à Grosbreuil. Cette 3e voie de l'agriculture se situe entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique, et place le sol au cœur du système de production en s'appuyant sur 3 piliers complémentaires : la couverture permanente du sol, le semis direct sans travail du sol, la diversité et la rotation des cultures.

Cette technique permet de « laisser le sol vivre », de ne pas perturber l'activité biologique lors du dépôt des semences et de lutter contre les maladies des cultures grâce à la complémentarité des espèces. Ceci permet également de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et de réduire la consommation de carburant, tout en stockant le carbone.

Pour Laurent TERRIEN, éleveur de vaches laitières avec son épouse aux Luctières, agriculteur pionnier en ACS et membre de l'APAD (Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable), cette nouvelle voie agricole est une alternative qui permet de valoriser une production diversifiée, respectueuse des sols et de l'environnement.

Guillaume DOUTEAU, Laurent TERRIEN, Maxime GIGAUD

« Etre agriculteur, ce n'est pas lutter contre la nature, mais l'observer, apprendre grâce à elle et travailler avec elle. »

Laurent est également un précurseur de l'Agroforesterie en Vendée : depuis 2012, il replante des haies dans ses champs. Cette pratique associe arbres, cultures et animaux sur une même parcelle agricole, afin d'optimiser les ressources du milieu, notamment en eau, de restaurer la fertilité du sol et d'améliorer la biodiversité. Cette technique est complémentaire de la conservation des sols : combinées, elles permettent de recréer l'humus des sols et de stocker le carbone pour lutter contre le changement climatique.

Pour Laurent, l'objectif de cette agriculture est de « valoriser la production, dans le respect de l'environnement, avec une transmission aux jeunes agriculteurs pour plus d'autonomie ».

Guillaume DOUTEAU et Maxime GIGAUD représentent cette jeune génération d'agriculteurs engagés dans une agriculture innovante et économiquement performante.

Guillaume, éleveur de vaches laitières et de limousines sur la ferme familiale, le GAEC Au pied du Clocher, primé au Salon de l'Agriculture, nous explique : **« cette technique de conservation des sols n'est pas enseignée dans les écoles d'agriculture, mais nous l'apprenons sur le terrain, en échangeant entre agriculteurs, notamment par les GIEE (Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental), qui permettent un partage de nos expériences sur ce qui fonctionne ou pas. »**

Maxime, 24 ans, nouvellement installé dans le GAEC familial de La Gachetière, confirme cette vision des jeunes pour une agriculture différente, innovante et respectueuse de l'environnement, qui doit permettre aux producteurs de bien vivre de leur travail. **« L'intérêt est à la fois économique, environnemental mais aussi social, afin de concilier une vie professionnelle et une vie familiale équilibrée, en dés-intensifiant la production. Les jeunes doivent être porteurs de ce type de projets pour une agriculture raisonnée et pour plus d'autonomie des producteurs sur leurs exploitations. »**

Label AU CŒUR DES SOLS

L'objectif de ce label, créé par un collectif d'agriculteurs en 2020, est d'identifier clairement les fermes en ACS, de valoriser leur production issue d'une réflexion innovante et d'un travail expérimental de longue haleine porté par des agriculteurs pionniers, qui allient production et protection de l'environnement.

Plus d'infos sur :
www.aucoeurdessols.fr/qui-sommes-nous

GAEC PROUTEAU – PORTRAIT DE ANITA, FEMME AGRICULTRICE

8
Sur le plan page 21

C'est sur la ferme de la Rédentière à Grosbreuil, que nous avons rencontré Anita PROUTEAU, installée depuis 2009 avec son mari Laurent, agriculteur depuis 1994. Eleveurs de charolaises depuis 3 générations, le GAEC PROUTEAU est avant tout une entreprise familiale répartie sur 2 sites : La Croix et la Rédentière, avec en tout 167 hectares de terres et un cheptel de 300 bovins.

Aujourd'hui, Anita est polyvalente sur la ferme : comptabilité, gestion, surveillance de l'élevage et des vêlages (120/an), pesée des veaux et alimentation du troupeau. Ce qu'elle préfère c'est s'occuper des animaux, conduire le téléscopique et « faire les bottes de paille et de foin », même si elle nous avoue qu'elle n'a pas la force d'un homme pour certains travaux. Elle souhaite exercer son métier d'agricultrice tout en restant disponible pour ses 3 filles.

Fille d'agriculteurs, originaire de Nieul le Dolent, Anita a d'abord exercé d'autres emplois dans les domaines de la petite enfance. En 2001, elle débute son activité à la ferme en apportant un soutien administratif, à son époux et son beau-père, tous deux agriculteurs sur l'exploitation familiale. Anita nous confie : « Je me suis rendue compte que j'avais ma place à la ferme. Mon mari m'a transmis sa passion de l'élevage ».

« Chaque jour est différent, la routine n'existe pas. J'adore être sur notre exploitation et faire mon travail en admirant le coucher du soleil »

Anita aime profondément sa vie à la campagne et considère que c'est une chance : « Vivre dans une commune rurale, c'est accepter que les routes soient parfois un peu sales, le va-et-vient des tracteurs, quelques odeurs, le chant du coq du voisin, mais quelle chance de vivre dans un tel paysage, regarder les animaux dans les prés, écouter le chant des oiseaux ! »

Membre de la commission des femmes agricultrices

Anita a toujours été très investie dans le tissu associatif local. A ce jour, elle est élue au bureau de la chambre d'agriculture de vendée, et également engagée auprès de la FDSEA*, dans la commission des femmes agricultrices. Cela lui permet d'échanger, de faire des rencontres et de travailler pour la reconnaissance des droits des femmes dans l'agriculture, comme l'obtention de l'allongement du congé maternité obtenu en 2018.

Sous l'impulsion de Sylvie DOUILLARD, la présidente de la commission, une série de 85 portraits d'agricultrices vendéennes a été réalisée et publiée dans un livre paru en 2019 : « Osez être agricultrice », pour la promotion du métier.

Plus d'infos sur https://tvvendee.fr/vendee-direct/osez-etre-agricultrice-un-veritable-cri-du-coeur/

**Fédération Départementale des Syndicats des Exploitants Agricoles*

Retrouvez des vidéos de nos reportages, en flashant ce QR code.
D'autres photos sont également disponibles sur la page Facebook de la FDSEA de Vendée.

C'est sous l'impulsion de ces collectifs d'agriculteurs passionnés et soucieux de préserver notre environnement, tout en reprenant la main sur leur production, que nous pouvons d'ores et déjà accéder à des produits locaux et responsables.

Ensemble, traçons cette nouvelle voie de consommation !

Propos recueillis par Mathilde TIGNOLA et Marie NICOLAIZEAU / Crédits photos : commission communication – AlphaVision – ByJeza Photographie

ANNUAIRE DES AGRICULTEURS

1 GAEC La Guérinière

Elevage - Lait - Volailles - Polyculture

Maurice, Christophe, Jérôme et Simon MUZARD

4112 route de la Guérinière

2 BULTEAU Thierry et Fabienne

Lait

1850 route de l'Augustière
la Vigaire

3 EARL La Gite

Elevage Charolaise – Polyculture

Frédéric CHAILLOU

3655 route de Sainte Foy
les Marchézières

07 88 00 77 88

4 GAEC Les Blaires

Elevage Charolaise

Emmanuel et François LAIDET

La Blaire

5 GAEC Le Courlis

Lait – Polyculture

La Cartelière

6 MOLLE Annick et James

Elevage Blonde d'Aquitaine – Céréales

4681 route de Poiroux
Les Boucheries

7 EARL Les Luctières

Lait – Agroforesterie – Polyculture semis direct, conservation des sols

Catherine et Laurent TERRIEN

Les Luctières

8 GAEC PROUTEAU

Elevage Charolaise

Anita et Laurent PROUTEAU

1574 La Rédentière

06 33 48 40 50

9 EARL NICOLLEAU Bertrand

Elevage Charolaise – Naisseur engraisseur

1961 route de la Belle Henriette La Dorinière

10 EARL FERRE Stéphane

Vaches allaitantes

5312 La Belle Henriette

11 GAEC Au pied du Clocher

Lait – Polyculture semis direct - Elevage Limousine

Christiane, Joël et Guillaume DOUTEAU

732 route de la Blaire

12 GAEC La Proutelière

Elevage bovins et canards - Culture

Maryse, Cécile et Xavier JOSLAIN - Yvonnick GAUDIN

930 route de la Martinière

13 GAEC Le Rossignol

Lait – Polyculture

Myriam et Michel PLISSONNEAU

521 route de la Blaire

14 GAEC La Gachetière

Elevage Charolaise/Angus – Polyculture semis direct, conservation des sols

Lydie COLLINET, Didier, Maxime, Pascal et Thierry GIGAUD

1411 route de Poiroux
La Gachetière

15 EARL La Bitaudière

Elevage de poules pondeuses – Polyculture

Laurent BELOUARD

2311 Les Bitaudières

16 GIGAUD André-Paul

Polyculture céréales

La Godetière

17 CELLIER Jean-Guy

Culture céréales (pluri-actif)

Les Boucheries

18 EARL L'Infini

Elevage BIO Limousine et Gîtes de France (site de Grosbreuil)

Poules pondeuses Label Plein Air (site de St Avaugourd des Landes)

Violaine LIMOUSIN & Olivier RICHARD

3322 route de Poiroux

19 EARL L'Alouette

Polyculture

Eric GUERIN

4841 route des Alouettes

20 GAEC Le Marronnier

Production laitière Ambassadeur du lait « Juste et Vendéen » Polyculture

Anne et Pascal MOLLE

8600 route de la Vergne Rocard

21 PROUTEAU Alain

Culture céréales

3400 route de Poiroux

ÉCOLE PUBLIQUE *La Rivière aux Enfants*

Depuis la rentrée, malgré le contexte si particulier, nous avons pu mener les actions suivantes, en lien avec notre projet d'école.

Nous avons participé à nouveau cette année à un événement sportif et solidaire organisé par l'association ELA pour lutter contre les leucodystrophies (maladies génétiques et évolutives) intitulé « Mets tes baskets et bats la maladie » :

- **le 12 octobre,** participation de 3 classes et ainsi que des parents volontaires, à la dictée d'ELA,
- **le 16 octobre,** les enfants du CP au CM2 ont « prêté symboliquement leurs jambes » en réalisant une course d'endurance.

Les 2 classes maternelles ont profité d'une belle journée d'octobre pour s'initier à l'art du cirque et aux activités autour du cheval, au Haras de La Roche sur Yon.

En plus de nos actions régulières sur le développement durable (exploitation du jardin de la plateforme de compostage, tri des déchets dans l'école), un intervenant de la Communauté de Communes est venu animer des ateliers-jeux pour toutes les classes pour sensibiliser les enfants à l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage alimentaire : jeu de l'oie sur le gaspillage alimentaire, loto sur les fruits et légumes de saison, jeu « A table ! Qui mange quoi ? » sur l'analyse et la comparaison de l'alimentation hebdomadaire d'une famille dans 9 pays du monde.

D'AUTRES ACTIONS À VENIR :

- Deux comédiens professionnels vont intervenir régulièrement dans 5 classes et faire découvrir aux enfants le théâtre, mais aussi travailler sur les émotions, l'estime de soi, le regard des autres.
- Les CE1/CE2 et CE2/CM1 vont bénéficier d'un cycle de basket avec une intervenante sportive.

Ce que nous retenons depuis ce début d'année, c'est que les enfants ont su s'adapter à la situation avec une incroyable aisance et ils continuent de s'épanouir au gré des nouveaux challenges proposés par l'école.

ÉCOLE PRIVÉE *Saint Louis*

Hissez-vous haut, tel est notre credo cette année !

Hissons-nous haut au côté des skippers du Vendée Globe que nous suivons quotidiennement. Quelle performance de vouloir faire le tour du globe seul à braver les éléments ! On se sent bien petit…et on admire.

Hissons-nous haut, nous ne pouvons pas braver les éléments mais nous découvrons des nouveaux sports comme le tchoukball !

On doit limiter les sorties ? Ce n'est pas grave, on crée des partenariats avec les associations vendéennes comme le volley et le roller. On bénéficie également des animations de Thomas en musique, intervenant par le Conseil départemental de la Vendée, financées par la mairie.

Hissez-vous haut, cela veut aussi dire prendre en compte son environnement : ranger la bibliothèque ? Cela permet de connaitre ce qu'il y a et faire de belles découvertes !

Hissez-vous haut, tel est notre credo pour encourager les enfants à créer leurs propres projets : fabriquer un cadeau pour les maternelles, élever des escargots, écrire des chansons pour notre spectacle de fin d'année en juin (on y croit), observer notre monde par les plantations…

On ne peut pas prendre le large mais on a des idées pour progresser et nous construire avec nos partenaires toujours soucieux de nous accompagner : nos enseignants, l'Apel, l'Ogec de l'école.

On n'est pas prêt de boire la tasse ! Bon vent !

Dates des manifestations dans AGENDA MUNICIPAL p.39

LA HALTE *aux Fripons*

BILAN ACCUEIL DE LOISIRS – ÉTÉ 2020

Cet été, malgré les conditions particulières liées au Covid19, l'accueil de loisirs a pu ouvrir ses portes du 3 au 31 juillet et du 17 au 29 août 2020, grâce à toute l'équipe des animateurs de la Halte aux Fripons.

En tout, 103 enfants ont été accueillis et 74 familles ont sollicité l'accueil de loisirs, soit une augmentation de la fréquentation moyenne de 3 enfants/jour par rapport à l'été 2019 (comparatif sur le mois de juillet).

Parmi les enfants accueillis durant l'été, la majorité se situe dans la tranche d'âge de 6 à 10 ans, puis viennent les moins de 6 ans et enfin quelques enfants de 11 à 13 ans.

Deux grandes sorties ont été organisées en 2020 :

Le Grand Défi le 07/07 à St Julien des Landes : accrobranche pour les petits et paintball pour les grands !

Le Labyrinthe en délire à Talmont St Hilaire le 16/07.

Des intervenants ont également permis aux enfants de pratiquer le Hip-Hop et le Skate en juillet, ainsi que le Laser Tag en août.

INFOS ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

La rentrée scolaire de septembre 2020 a pu se faire dans le respect du protocole sanitaire imposé, pour l'accueil péri-scolaire et de loisirs.

Horaires d'ouverture de la Halte aux Fripons :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h > 9h / 16h15 > 18h45

Tous les mercredis de l'année scolaire (sauf les fériés) de 7h15 à 18h45

Pour l'année 2021, voici les périodes d'ouverture et projets de l'accueil de loisirs :

- **Vacances d'hiver :**
  du 22 février au 5 mars 2021
  sur le thème de l'Histoire contemporaine
- **Vacances de printemps :**
  du 26 avril au 7 mai 2021
  sur le thème des Dinosaures à la Préhistoire
- **Vacances d'été :**
  du mardi 6 au vendredi 30 juillet 2021
  et du lundi 16 au mardi 31 août 2021
- **Vacances de Noël 2021 :** une semaine à déterminer.

ACTIV'*jeun*

Pour les jeunes de 11 à 17 ans.

S'amuser, découvrir, partager... des moments importants dans la vie d'un adolescent.

Activ' Jeun' est accessible pour les jeunes de 11 à 17 ans de Talmont-Saint-Hilaire et de Grosbreuil. Des temps d'animations encadrés par Mathieu et Laëtitia, professionnels de l'animation et de la jeunesse, tous deux diplômés d'un BPJEPS.

Les jeunes ont accès à différents temps d'activités :

- Les mercredis après-midi, à l'espace jeune, où ils peuvent se retrouver entre amis sur la structure entre 14h et 18h. Une envie de papoter, d'échanger avec les animateurs, de partager le goûter, de jouer au baby-foot, au air hockey, aux jeux de société, à la console… c'est un véritable lieu de vie pour les adolescents.
- Les vacances scolaires, où une multitude d'activités sont proposées : sportives, manuelles, de découvertes, culinaires, de défis, des soirées, …
- Des séjours pour différentes tranches d'âge sont organisés en juillet et en août, permettant aux jeunes d'expérimenter la vie en collectivité. Ils découvriront les nuits sous toiles de tente, de nouvelles activités, ils participeront aux tâches de la vie quotidienne… et repartiront avec des souvenirs plein la tête.
- des activités d'autofinancement sont mises en place. Pour 2019/2020, les jeunes ont participé au marché de Noël de la commune et aux Jours Gonflés.

LES PROJETS DE 2021

- **Les « Jours gonflés » !**

Oui, ils seront de retour au mois d'avril si la situation sanitaire le permet. Pour la quatrième année consécutive, les jeunes d'Activ Jeun s'investiront sur cet événement. Une manifestation destinée aux enfants de 3 à 11 ans proposant l'accès à des structures gonflables, des jeux en bois, des jeux de société, un espace coloriage, une mascotte géante et formule goûter. Le parc éphémère sera ouvert sur trois journées, à la salle omnisports des Ribandeaux. L'entrée est de 5 euros pour les enfants et gratuite pour les accompagnateurs.

- **On redynamise la structure**

En octobre dernier, une enquête de satisfaction a été envoyée auprès des jeunes et leur famille. Elle est actuellement en étude pour savoir si ce qui est proposé convient aux habitudes et aux envies de nos jeunes actuels. De nouveaux temps d'animation ? Que veulent faire les jeunes durant leur temps libre ? Nos moyens de communication sont-ils les plus adaptés ? .. c'est ce que nous cherchons à savoir pour nous adapter à la demande des familles et des adolescents.

POUR Y VENIR ON FAIT COMMENT ?

Un dossier d'inscription est à télécharger sur le site de la ville de Talmont-Saint-Hilaire ou à retirer au secrétariat du service famille, éducation, jeunesse en mairie.

Et si tu veux plus de renseignements tu peux venir en mairie ou directement venir rencontrer les animateurs qui seront ravis de t'expliquer plus en détail le fonctionnement !

Alors n'hésite pas à nous rejoindre !

Pôle Famille, Éducation, Jeunesse : 02 51 33 09 37

Animateur : 06 34 50 64 89

animation.jeunesse@talmontsainthilaire.fr

Activ-jeun Talmont Saint Hilaire

activjeun_talmontsainthilaire

ZOOM SUR *les promeneurs du net*

C'est quoi ?

Les promeneurs du net sont des regroupements de professionnels (animateur, éducateur, conseiller de mission locale, sexologue, juriste, ...) présents dans plusieurs départements en France.

En Vendée, une quarantaine de professionnels œuvrent pour la protection des mineurs sur internet.

Nous avons pour mission d'être présent sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Snapchat, Discord, Tik Tok,... lieux incontournables de nos jeunes actuellement. Les jeunes peuvent interagir avec nous pour bénéficier d'une écoute, poser des questions, demander des conseils sur les thèmes qu'ils souhaitent. Nous pouvons aussi les interpeler sur leurs utilisations quand ils publient des éléments les mettant en mauvaise posture ou des comportements qui posent question.

Les préadolescents et les adolescents sont présents de plus en plus tôt sur les réseaux, sans réelles protections. Ils ont accès à des contenus multiples et partagent leur vie sur ces plateformes. Les promeneurs du net, en plus de proposer une veille sur les réseaux sociaux, sont sollicités par les écoles ou autres événements pour communiquer avec les jeunes et donner des clés pour qu'ils se protègent.

Et sur notre commune alors ?

Laëtitia Poiraud, est animatrice professionnelle, employée à l'année par la collectivité de Talmont. Elle anime les temps méridiens et périscolaires de l'école du Payré et de St Pierre ainsi que les temps d'animation proposés par Activ' Jeun' depuis 9 ans maintenant. Elle est diplômée d'un BPJEPS et a intégré la démarche des promeneurs du net depuis janvier 2020.

Elle est présente sur ses différents réseaux professionnels pour les jeunes et les parents du territoire.

Des temps d'échange en direct sont possibles les mercredis et vendredis de 17h à 18h, mais il est possible de lui envoyer un message quand vous le souhaitez.

Il se peut que votre enfant / adolescent, ne soit pas encore au courant de sa présence sur ces réseaux, n'hésitez pas à partager cette information avec eux.

Instagram : laetitiapoiraudpdn

Facebook : Laetitia Poiraud (animatrice jeunesse Activ' Jeun')

Snapchat : laetitiap-pdn

Discord : Laetitia,ActivJeun&pdn

Tik Tok : laetitiaactivjeun

CLUB DES RETRAITÉS DE GROSBREUIL - *Les Feuilles d'Automne*

L'année 2020 s'est déroulée sans que nous puissions assurer les activités prévues par le bureau étant donné les circonstances que vous connaissez.

L'année 2021 s'ouvre à nous. Nous ne savons pas sous quelle forme nous pouvons envisager notre future assemblée générale et si nous pourrons l'organiser dans les conditions habituelles à la salle polyvalente de la mairie.

Si cela n'est pas possible en janvier, nous la reporterons en février.

En janvier, nous vous adresserons le renouvellement de l'adhésion avec le programme envisagé par le bureau.

L'objectif du club est toujours le même, réunir par la convivialité les habitants de la commune par les voyages, les repas, les concours de belote ou autres.

Pour des renseignements complémentaires vous pouvez contacter l'un des membres du bureau ci-dessous :

• Président :
Alain GIBOULEAU - 06 77 09 29 10

• Vice-Président :
Daniel BURGAUD - 06 17 03 77 39

• Trésorier :
Noëlle EGRON - 02 51 22 64 92

• Secrétaire :
Bernard ALINCANT - 02 51 22 64 95

• Trésorier Adjoint :
Marc GUILLET - 06 72 30 87 76

• Secrétaire adjointe :
Josiane Launay - 06 03 39 06 70

René DURAND - Jacqueline HILLAIRET - Jacqueline JOSLAIN - Nicole PONDEVIE – Gislaine RAOUX - Gilbert DEVINEAU.

Le club souhaite à chacun des habitants de la commune une bonne année 2021.

UNC - AFN – SOLDATS DE FRANCE OPEX, *Souvenons-nous !*

Le 3 Août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France – Ce conflit devient mondial et durera un peu plus de 4 ans. Il sera le plus grand désastre humain, matériel et économique de l'histoire.

L'Europe en sort très affaibli avec un bilan humain très lourd :

• 18,6 millions de morts : 9,7 millions de morts pour les militaires et 8,9 millions de morts civils.

• 21,2 millions de blessés militaires et 7,7 millions de disparus.

Pour la France, ce sont un peu plus de 1,3 million de morts dont 22000 pour la Vendée et 90 pour notre commune (environ 6% de la population du moment).

Ces chiffres très éloquents démontrent l'atrocité des combats qui ont marqué l'histoire de la nation – Nous ne devons et pouvons pas oublier cette page d'histoire !

L'Histoire c'est la Mémoire et l'Espoir :

La Mémoire : c'est dire merci à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre pays, pour que nous soyons libres !

L'Espoir : c'est de n'avoir jamais à combattre !

C'est dans cet esprit que la section UNC de Grosbreuil a été créée le 5 juin 1927 – Elle a compté jusqu'à 61 membres – De nos jours, la section compte encore 50 adhérents répartis entre les AFN, Soldats de France et Opex – Compte-tenu de la population actuelle, ayant doublée ces dernières décennies, le nombre d'adhérents devrait et pourrait être supérieur.

Il appartient à chacun de nous de réfléchir si nous souhaitons que les journées du souvenir perdurent et voulons toujours être aussi nombreux pour accompagner nos porte-drapeaux représentant la mémoire de nos soldats morts pour la France.

La section accueille les combattants de toutes les générations du Feu, les hommes et femmes ayant servi sous les drapeaux : militaires de carrière, engagés, appelés du contingent, les gendarmes, policiers, pompiers, d'active, réserve et retraités, les sympathisants et les jeunes qui partagent nos valeurs :

Solidarité, Civisme, Patriotisme, Mémoire ...

N'oublions pas et Réfléchissons à cet Adage : " le Souvenir est le Devoir de Ceux qui restent ! " Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !....

CONTACTS :

• J-J BERTRAND, Président – bertrandjj@orange.fr

• Y-M PERAUDEAU, Secrétaire - ym.peraudeau@sfr.fr / 06 59 00 47 55

Toutes les dates des manifestations dans AGENDA MUNICIPAL p.39

GROSBREUIL *Hier et Aujourd'hui*

L'Association « Grosbreuil Hier et Aujourd'hui », créée le 25 mars 2015, se donne pour objectif de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine et la mémoire collective de GROSBREUIL et de ses habitants. Dans ce but, elle recherche tous documents et matériels à présenter ;

L'Association a pris le relais du « Groupe Patrimoine » qui oeuvrait depuis quelques années pour présenter le patrimoine de la Commune et de ses habitants, en organisant des expositions temporaires sur des thèmes divers.

Elle a aménagé la Maison du Patrimoine dans les bâtiments de l'ancienne Poste (bureau et logement du receveur) construits en 1910 et mis à sa disposition par la Commune de GROSBREUIL.

Depuis 2016, une salle de classe d'école de la première moitié du XXe siècle y est installée, pour une découverte de l'école d'autrefois, ses dictées à la plume, ses problèmes d'arithmétique, ses jeux de cour… ainsi que la « pièce de vie » d'une habitation de la même époque ; depuis 2017, une laiterie et une buanderie y sont présentées au public.

En 2018, une cave est mise en place dans le préau nouvellement construit et divers matériels agricoles et outils d'artisans et commerçants sont également exposés avec des photos d'époque. En 2019, un puits est construit dans la cour et d'autres aménagements (étable…) sont entrepris.

D'autres animations sont organisées à la Maison du Patrimoine : des matinées « dictée et problème du certificat d'étude au porte-plume et à l'encre violette », des soirées « Galettes de blé noir/ confiture », des soirées « Grillées de mogettes », des vide-greniers, des visites « à la demande » des locaux aménagés pour les élèves des écoles de la Commune et des Communes voisines et pour les résidents des maisons de retraite et, tous les jeudis matin et tous les dimanches après-midi durant les mois de Juillet et Août la Maison du Patrimoine est ouverte aux visiteurs.

En 2020, en raison de la lutte contre la Covid19, les animations prévues ont toutes été annulées, à l'exception de la Journée du Patrimoine en septembre.

Pour 2021, les dates des animations seront fixées selon les conditions sanitaires.

Merci à toutes les personnes qui mettent à la disposition de l'association des objets, du matériel, des documents ou des photos ; si vous en possédez et si vous souhaitez les voir exposés(es) à la Maison du Patrimoine, contactez-nous !

Rejoignez-nous si la sauvegarde du patrimoine de GROSBREUIL vous intéresse !

CONTACT :

Jean PIGNE 02 51 22 63 26 / jeanpigne@free.fr

Joël GABORIT 02 51 22 62 61 / joel_gaborit@orange.fr

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE *de la vallée de la Bénatonnière*

L'ASVB part de l'histoire locale pour rejoindre notre Histoire collective. L'ASVB c'est aussi la vigilance, le conseil et la protection de notre environnement.

CULTUREL :

Durant cette année perturbée nous avons réalisé un hommage au Père Gautreau, personnalité et mémoire de Grosbreuil, décédé en 2019 à 94 ans. Nous avons partagé une interview sonore inédite où il parle de son enfance à Grosbreuil.

Il fut missionnaire à Haïti puis au Brésil où il passa une vie d'apostolat et de bâtisseur de 14 églises. A Grosbreuil, on lui doit notamment, outre un service régulier pour la paroisse et à la chapelle de la Bénatonnière, un important travail sur l'histoire de Grosbreuil exposée dans une série de panneaux historiques illustrée. La notice biographique et l'interview sonore réalisés par notre association sont à disposition sur demande.

RELATIONS PUBLIQUES :

- L'ASVB a adressé un questionnaire aux candidats durant la campagne électorale pour connaître leurs positions sur les conséquences et risques suite aux engagements des deux mandatures précédentes qui avaient marqué une rupture sur les aspects environnementaux et relationnels. La liste Grosbreuil Autrement a répondu.
- Le président de la communauté de communes Vendée Grand Littoral, M. de Rugy, a fait le déplacement en manifestant son vif intérêt sur le patrimoine et la défense environnementale, en cohérence avec les objectifs de la communauté de communes. Il s'associe à nos actions contre l'abattage illégal de 1,8 km de haies à Grosbreuil et Talmont St Hilaire imputable à ENEDIS.

L'ASVB a également noué contact avec le nouveau club de foot, par l'entremise de son nouveau président, en échangeant sur la situation de blocage de nos projets associatifs respectifs pourtant complémentaires.

RECOURS JURIDIQUE :

L'ASVB mène l'un des cinq recours juridiques en cours concernant le projet d'aménagement contesté sur la Vallée de la Bénatonnière : la contestation de la DUP.

PROJETS 2021 *

- En relation avec Talmont St Hilaire qui s'intéresse à son patrimoine, nous partagerons connaissances et recherches sur un objet très ancien : le timbre monolithique de Grosbreuil.
- Nous renforcerons nos liens avec l'Association de Protection des Paysages de Vendée.

COMPOSTONS ENSEMBLE *à Grosbreuil*

« Compostons Ensemble à Grosbreuil » recycle vos bio déchets en compost qui vous est ensuite redistribué.

Cette activité est gérée par des bénévoles ayant reçu la formation de « maître composteur ».

L'entretien de la plate forme et les permanences sont assurés par des bénévoles.

La convivialité est toujours de mise, comme par exemple pour les journées « criblage de compost », avec la production d'un compost plus fin, adapté aux semis de printemps.

Il en est de même pour les animations comme la journée échange de plants, journée également échange de bonnes pratiques entre jardiniers, passionnés, amateurs, débutants.....

Les enfants de l'école « La Rivière aux Enfants », font des visites régulières accompagnés de leurs instituteurs. Ils peuvent ainsi découvrir, dès la maternelle, le potager qui leur est réservé, qu'ils entretiennent, toujours avec l'aide des bénévoles.

L'activité du samedi matin est un lieu d'échange, de partage également entre adhérents.

Compostons ensemble souhaite également faire découvrir d'autres associations comme le « Verger Conservatoire de Pétré ».

INFORMATIONS

Ouvert tous les samedis de 10h à 12h.

Cotisation annuelle : 2€

ÉVÉNEMENTS 2021 *

- Criblage du compost en février/mars
- Ponctuellement : visite groupée au verger conservatoire de Pétré, et d'autres lieux suggérés par les adhérents
- Pique nique des adhérents : date à déterminer

*En raison de la crise sanitaire actuelle, ces événements peuvent être annulés ou reportés. Toutes les dates des manifestations dans AGENDA MUNICIPAL p.39

THÉÂTRE *l'Entracte*

Créée en 2006, l'association l'Entracte de Grosbreuil propose aux habitants de la commune et des communes avoisinantes des ateliers de théâtre.

Nos trois groupes Prévert (enfants), Molière (adolescents) et Marivaux (adultes) se réunissent tous les jeudis (hors vacances scolaires), à la salle polyvalente de 17h45 à 19h pour les enfants, de 19h à 20h15 pour les adolescents puis de 20h30 à 22h30 pour les adultes.

Les ateliers permettent de s'initier aux fondamentaux du théâtre : voix, corps, émotions et improvisation puis ensuite de travailler sur la mise en scène d'une pièce de théâtre. Tous les ateliers sont animés par Valérie LAMOTHE, intervenante professionnelle.

Le fruit de l'année est ensuite présenté lors de six représentations, généralement réparties sur 2 week-ends, entre Mars et Avril. L'objectif principal de l'association est de promouvoir le théâtre et d'offrir une ouverture culturelle en milieu rural en choisissant chaque année des projets différents.

Les tarifs pour l'année sont de 60€ pour les enfants et les adolescents et de 80€ pour les adultes.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez-pas à nous contacter via notre page Facebook ou envoyez-nous un email : entracte.grosbreuil@gmail.com.

L'ENTRACTE EN BREF...

2020 - Poses Photos, Collectif d'auteurs

2019 - Veillée Funèbre, Guy FOISSY

2018 - Ravie, Sandrine ROCHE (Adaptation de la Chèvre de Monsieur Seguin)

Groupe Prévert enfants

Groupe Molière ados

Groupe Marivaux adultes

Toutes les dates des manifestations dans AGENDA MUNICIPAL p.39

LES ARCHERS DE GROSBREUIL... *10 ans après !*

En ce début de saison, le Club des Archers de Grosbreuil a accueilli de nombreux débutants, allant de la catégorie poussin à super vétéran et donnant la part belle à la gente féminine !

Le club pratique le tir à l'arc, en loisir ou en compétition, mais toujours dans une bonne ambiance familiale. Vous pouvez venir pratiquer à partir de 10 ans et ce jusqu'à.....

Inscriptions toute l'année.

ENTRAÎNEMENT :

- Le mercredi de 18h30 à 20h30
- Le samedi de 9h00 à 12h30
- Salle omnisports de septembre à fin mars et terrain extérieur d'avril à fin juillet

Fondé en 2010, le club est affilié à la F.F.T.A. (Fédération Française de Tir à l'Arc) depuis 2011. Durant la saison, les archers et archères, qui le souhaitent, participent à des compétitions départementales, régionales et nationales. Chaque année, un ou plusieurs licenciés du club sont sélectionnés pour les Championnats de France et font briller les couleurs de Grosbreuil dans tout l'hexagone.

CONTACT :

Patrick FONTENELLE (président)
au 06 85 88 15 96 ou archersdegrosbreuil@orange.fr

ENTENTE SPORTIVE Grosbreuil Girouard

L'année 2020 restera vraiment inoubliable pour toutes et tous car tellement particulière.

Dans les conditions que nous connaissons, nous avons tout de même décidé de mener à bien notre projet de création de notre nouveau club, « L'entente sportive de GROSBREUIL GIROUARD », celui-ci est né de la fusion des clubs de nos 2 communes.

Riches d'une belle expérience, depuis 3 saisons maintenant au niveau des jeunes, nous avons décidé d'unir nos forces pour construire un nouveau club et pérenniser les valeurs actuelles.

Ce projet offre de nombreux intérêts, à la fois sportifs, éducatifs, au niveau des infrastructures mais aussi sur les aspects des ressources et finances qui sont essentielles pour la santé économique du club. Nous savons que notre école de football est indispensable et primordiale pour pérenniser notre club. Nous souhaitons, en priorité, consolider la base de notre pyramide sportive et c'est déjà, à ce jour, une belle satisfaction car nous avons enregistré, depuis le début de la saison, la signature d'une vingtaine de nouveaux joueurs dans les catégories jeunes.

Notre projet est ambitieux, que ce soit au niveau de l'encadrement des jeunes avec la formation CFF3 de 3 éducateurs, joueurs du club, en Février 2021 (suivant l'actualité sanitaire du moment), mais aussi par la constitution d'un dossier de certification de notre école de football. La catégorie senior ne sera pas en reste avec des projets qui devraient se concrétiser avec une mise en place pour la fin de saison, si elle arrive à son terme !!! mais avec certitude pour la saison prochaine.

170 licenciés constituent ce nouveau club et nous avons 4 équipes seniors engagées (D1, D3, D4 district) et une de futsal (D2). Toutes les catégories jeunes sont représentées. Les équipes de U15 et U18 intègrent le groupement jeunes que nous formons avec nos clubs voisins de La Mothe Achard et Ste Flaive des Loups.

Pour les plus jeunes, notre école de football est riche de 51 joueurs des catégories U6 à U13.

Corentin THOMAS et Warren GOGEON, nos arbitres, représentent notre club en officiant tous les dimanches sur les divers terrains de VENDÉE.

Un nouvel organigramme a été voté lors de la première séance du nouveau conseil d'administration qui est constitué cette année de 34 personnes.

Présidents : Régis THOMAZEAU et Maxime HILT

Secrétaires : Cyril BOISSONNOT, Mélanie CHARIER et Jean-François HILLAIRET

Trésoriers : Mélissa PICHARD et Samuel LUCAS

Une restructuration et réorganisation du club ont été effectuées avec la création de plusieurs commissions investies et efficaces. L'opération vente de plats à emporter du 31 Octobre mise en place par les membres de la commission des fêtes en est la preuve avec près de 400 repas distribués sur les 2 communes.

Si vous êtes intéressés pour prendre des renseignements ou rejoindre une de nos équipes, vous pouvez contacter ou laisser un message pour la catégorie jeunes à Joey HILLAIRET au 06 33 75 30 25, et pour les seniors à Cyril BOISSONNOT au 06 62 92 17 67.

Pour tous renseignements vous pouvez également nous transmettre un mail à : clubesgg2020@gmail.com

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook du club " Entente Sportive Grosbreuil Girouard ".

Pour conclure, dans les conditions sanitaires si particulières que nous connaissons toutes et tous, nous ne savons pas, à ce jour, si nous pourrons pratiquer notre sport favori toute la saison. Il est de notre devoir de rappeler à notre grande famille sportive que ce virus peut avoir des conséquences dramatiques dans notre entourage ainsi qu'au niveau professionnel.

Excellente saison à toutes et tous et surtout prenez extrêmement soin de vous et de votre entourage.

Bien Sportivement, le bureau ESGG.

Notre équipe fanion qui évolue en D1 Départemental

L'équipe U12-U13 qui termine 1ère de la 1ère phase et qui accède au niveau 3

Notre équipe U6-U7

Dates des manifestations dans AGENDA MUNICIPAL p.39

FAMILLES Rurales

L'association Familles Rurales de Grosbreuil vous permet de participer à des activités sportives, culturelles et de loisirs sur votre commune, grâce aux bénévoles référents dans chaque section et aux animateurs sportifs, employés par l'association. Le fonctionnement de l'association est assuré par un bureau composé de 8 membres, dont la présidente est Maryline MOUILLE. La fédération Familles Rurales de Vendée accompagne notre association locale pour la gestion des dossiers d'inscription, assurances et salaires des animateurs.

L'association comprend 8 sections dont :

- 4 sections sportives : Pilates (nouveauté 2020), Gym fitness, Yoga et Gym détente

- 3 sections culturelles et de loisirs : club loisirs créatifs, club récré-arts, club peinture

- Le club des « Feuilles d'Automne » qui regroupent les retraités de Grosbreuil inscrits

Cette année a été marquée par un retour fidèle de nos adhérents malgré un arrêt total de nos activités au printemps, notamment dans les quatre sections sportives, qui comptent chacune une trentaine d'inscrits depuis la reprise au 31/08/20.

La nouvelle section Pilates est un succès et a nécessité l'ouverture de 2 créneaux le lundi soir au pôle culturel, pour répondre à la demande. Nous remercions la mairie et nos adhérentes qui nous ont fait confiance, malgré un contexte

sanitaire difficile, ainsi que Laurent, notre animateur.

Programme sportif hebdomadaire à Grosbreuil :

- Pilates lundi soir à 18h45 ou 20h salle du pôle culturel (avec Laurent)
- Gym renfo/cardio mardi soir à 19h45 salle omnisports (recherche d'un nouvel animateur en cours suite au départ de Touria)
- Yoga mercredi soir à 18h ou 19h30 salle du pôle culturel (avec Sophia, votre nouvelle animatrice)
- Gym détente vendredi matin à 9h30 salle omnisports (avec Laurent)

Pilates et Yoga : le nombre de participants est limité à 15 personnes max/séance afin de respecter notre protocole sanitaire.

Les cours de gym dans la salle omnisports ne sont pas limités car la distanciation physique peut y être respectée plus facilement.

Masque obligatoire pour les déplacements dans les salles, mais pas pendant la pratique sportive.

Gel Hydro-alcoolique à l'entrée.

Sens de circulation.

Après sa rentrée sportive, Familles Rurales a fait sa rentrée créative et culturelle, à partir du lundi 7/09/20, à Grosbreuil :

- Peinture le mercredi de 9h à12h salle de l'école la rivière aux enfants
- Loisirs créatifs le mercredi de 14h30 à 17h, salle de l'école la rivière aux enfants (provisoire pendant les restrictions sanitaires)
- Club Récré-arts le jeudi de 20h à 22h30 au pôle culturel

Le protocole sanitaire mis en place par l'association est également appliqué aux activités culturelles et de loisirs.

CONTACT :

Pour tous renseignements ou inscriptions à nos activités, vous pouvez nous contacter :

- Par tel : Maryline MOUILLE au 06 85 37 61 84
- Par mail : famillesrurales.grosbreuil@gmail.com

AVENIR BASKET *Grosbreuil*

Notre club compte cette saison 2020 / 2021 une cinquantaine de licencié(e)s de tous âges répartis dans plusieurs équipes des U10 aux U18. L'accueil des babys basketteurs (à partir de 6 ans) se fait le mardi après l'école. Il dispose également de 2 équipes loisirs hommes et femmes.

Le club est depuis 1 an pleinement engagé dans une coopération technique avec l'union sportive des zèbres Talmondais, ce qui a permis d'engager un entraineur diplômé d'état qui s'occupe de toutes nos équipes communes à temps plein. Ainsi cette structure permet d'organiser des entrainements et des matchs à Grosbreuil et à Talmont.

Nous sommes attachés à ce que chaque enfant s'épanouisse dans la pratique du basket et trouve sa place au sein de notre association.

CONTACT

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

http://club.quomodo.com/abg

abgrosbreuil85@orange.fr

GROSBREUIL *Badminton Club*

Le badminton est un sport que l'on peut pratiquer à tout âge.

Jeunes (dès 7 ans), hommes, femmes, pour se défouler ou pour faire de la compétition, venez-vous faire plaisir avec 5 grammes de plume.

C'est un des seuls sports où l'on joue beaucoup en double et en mixte.

Le badminton permet de s'amuser dès la première fois, quel que soit son niveau.

Des cours sont organisés pour les débutants.

ENTRAÎNEMENT :

- **Adultes :** lundi dès 20h / jeudi dès 19h30.
- **Jeunes :** mercredi de 16h30 à 18h30.
- **Jeunes débutants :** jeudi de 18h à 19h30.

COTISATION 2020-2021 :

- **Adultes seniors compétition :** 95 €
- **Adultes seniors hors compétition :** 70 €
- **Jeunes moins de 16 ans :** 65 €

Pour l'inscription, il faut un certificat médical autorisant le badminton y compris en compétition.

Venez essayer, on vous prêtera des raquettes !

CONTACT

Yannick LE ROY - 06 19 36 72 78
yannickleroy51@yahoo.fr

Dates des manifestations dans AGENDA MUNICIPAL p.39

LES ECURIES d'Artpaillange

C'est en 2011 que Patrick Jullien et Dorothée Obry posent leurs valises à Grosbreuil, après avoir passé 30 ans sur les plus belles scènes équestres de France et d'Europe.

Nous avons fait le pari de réunir la magie du spectacle et la rigueur de l'équitation en créant ce centre équestre un peu particulier.

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont accueillis pour découvrir les poneys à travers les promenades en main, accompagnés de leurs parents.

L'enseignement traditionnel est assuré par Patrick JULLIEN , Dorothée OBRY, et Barbara JULLIEN; nous formons les cavaliers petits et grands aux examens fédéraux.

La cavalerie est composée de poneys shetland pour les plus petits, et de chevaux ibériques et issus de produits ibériques.

Un enseignement supérieur de l'équitation académique est proposé aux cavaliers désirant se perfectionner à l'Art équestre.

Diverses activités sous forme de stages sont proposées tout au long de l'année, ainsi vous pouvez découvrir la monte en amazone, l'attelage, la voltige…

Le point fort de l'année est la fête du club en juin, ou chacun des cavaliers assidus du centre équestre a la fierté de présenter un spectacle équestre sous forme de concours.

Infos centre équestre : 06 83 28 96 77 ou par mail contact@ecuries-artpaillange.com

Site internet : www.ecuries-artpaillange.com
Facebook : @ecurie.dartpaillange
Instagram : lesecuriesdartpaillange

LA SCÈNE Artpaillange

L'association « la Scène Artpaillange » anciennement « ARCE », a pour but de promouvoir la valorisation de la création équestre et culturelle. Elle produit et diffuse des créations artistiques (spectacles de théâtre, de cirque et de musique) mais également rassemble des artistes de toute part sur des projets équestres.

Depuis maintenant huit années, la Scène Artpaillange a proposé au public plus de 50 créations en tous genres. Un programme annuel est désormais établi, proposant une diversité artistique.

Grâce à la mobilisation, à l'engagement et à la passion des bénévoles, tout devient possible. L'investissement et la disponibilité de chacun a permis de présenter à Grosbreuil, des spectacles reconnus de la scène française.

Chaque année nous notons, une forte affluence du public de plus en plus nombreux à nos créations équestres et culturelles.

Infos spectacles : 06 89 28 06 65 ou par mail lasceneartpaillange@orange.fr
Site internet : www.lasceneartpaillange.com lasceneartpaillange

Toutes les dates des manifestations dans AGENDA MUNICIPAL p.39

MÉDIATHÈQUE *de Grosbreuil*

Depuis juillet 2020, la Médiathèque de Grosbreuil bénéficie de la mise en réseau des 14 Médiathèques de Vendée Grand Littoral.

Avec le portail des médiathèques Vendée Grand Littoral, tous les supports : **Livres, films, musiques, jeux, formations, pièces de théâtre...** sont **accessibles gratuitement** depuis chez vous. Vous pouvez également vous tenir informés des **animations et événements culturels** organisés par le réseau et les médiathèques. Vous pouvez faire une sélection de livres et les retirer dans votre médiathèque, les bénévoles seront ravis de vous y accueillir…

Les permanences sont assurées dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation.

Une animation, réservée aux ados, a été organisée le 21 octobre dernier. 3 minis films sur le thème « du courage à bras le corps » ont permis aux participants d'échanger puis chacun a été invité à franchir le pas avec une initiation sur rodéo mécanique.

Nous invitons les lecteurs, petits ou grands, à consulter le site de la Médiathèque de GROSBREUIL et sa page Facebook ainsi que le portail (mediatheques.vendeegrandlittoral.fr),pour se tenir informés : des éventuels changements d'horaires au vue du contexte sanitaire ,des animations à venir ; et pour découvrir les nouveautés et s'empresser de les réserver.

Des romans adultes, ados et jeunesse, des albums bébés lecteurs , de nombreuses BD adultes, ados, enfants vous attendent dans les rayonnages, venez vite les découvrir.

https://bibliogrosbreuil.wixsite.com/biblio/
www.mediatheques.vendeegrandlittoral.fr
bibliothequegrosbreuil
Tel : 02 51 20 15 49
Mail : bibliothequegrosbreuil@orange.fr

Le Vendée Globe a inspiré les bénévoles qui ont décoré la bibliothèque sur le thème de la mer afin de permettre aux lecteurs de se trouver immerger dans le monde mystérieux de la mer. Une sélection de livres sur ce thème vient compléter la décoration.

Bon vent malgré le contexte.
Et à très vite à la médiathèque.

VENDÉE Grand Littoral

FRANCE SERVICES

Information, orientation

GRATUIT
OUVERT À TOUS

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

E-administration
Utilisation des outils numériques

Accompagnement aux démarches administratives

à TALMONT-SAINT-HILAIRE

à la Mairie - 3 Rue de L'Hôtel de Ville

SUR RENDEZ-VOUS
02 44 41 80 30

Le Lundi : de 14h à 17h

Vendée Grand Littoral

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

02 44 41 80 30
franceservices@vendeegrandlittoral.fr

www.vendeegrandlittoral.fr

MÉDIATHÈQUES : INSCRIVEZ-VOUS !

En Vendée Grand Littoral, la culture n'a jamais été aussi accessible. 14 médiathèques vous offrent la possibilité d'emprunter gratuitement des ouvrages parmi 50 000 références. L'accès au portail web vous ouvre une multitude de ressources numériques. Et toute l'année, un programme d'animations pour petits et grands vous donne rendez-vous pour partager des moments de découvertes et d'émotions.
Plus d'infos : ***www.mediatheques.vendeegrandlittoral.fr***

SENIORS : DES ATELIERS POUR VIEILLIR EN PLEINE SANTÉ

En 2020, la Communauté de communes a lancé « Activ'âge », un programme d'ateliers destinés aux seniors. Objectif : les aider à bien vieillir à travers des rencontres et des ateliers centrés sur des thématiques fortes : l'alimentation, la mobilité, la mémoire, la relaxation, la beauté… A vos agendas !

FRANCE SERVICES À VOS CÔTÉS POUR VOS DÉMARCHES

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous êtes peu à l'aise avec les outils numériques ? A Moutiers-les-Maux-faits, France Services vous accueille. Vous pourrez y réaliser vos formalités grâce à un point informatique et bénéficier d'un accompagnement sur-mesure. A noter que des permanences ont lieu dans d'autres communes et que des cours gratuits d'informatique sont régulièrement proposés (à Moutiers ou dans les communes). ***Contact : 02 44 41 80 30***

UN CENTRE NAUTIQUE POUR DÉCOUVRIR LA VOILE

Envie de se faire plaisir sur l'eau ? A Port Bourgenay, la Communauté de communes a créé un Centre Nautique proposant des stages de voile légère. Ouvert en période estivale ainsi que pour les vacances de Pâques et de la Toussaint, le Centre Nautique offre la possibilité aux plus jeunes (7/12 ans) de s'initier aux bases de la voile en optimist, sur un plan d'eau sécurisant. Pour les plus de 13 ans, une activité catamaran est proposée en mer. Les différents stages s'adaptent au niveau et aux envies de chacun.

Vendée Grand Littoral, c'est aussi…

Accompagner les familles
Animation du Lieu d'Accueil Enfants Parents et du Relais Assistants Maternels

Préserver un environnement d'exception
Gestion des déchets, prévention des risques d'inondations, gestion de l'assainissement collectif et non collectif et déploiement du Plan Climat Air Energie Territorial.

Encourager l'envie d'entreprendre
Développement des Zones d'activités et des ports, accompagnement des entrepreneurs, des demandeurs d'emploi et déploiement du THD.

Faire vibrer une terre d'émotions
Développement du tourisme (Offices de tourisme, base de canoës de St-Benoist) et actions culturelles (Préhisto'site du CAIRN, Folie de Finfarine, Pass culture nature aventure, Classes Patrimoine).

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Grosbreuil veille à la bonne accessibilité des aides sociales, et prend des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles, vivant sur le territoire de la commune.

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- Un président : Le Maire Mr Marc HILLAIRET
- Un conseil d'administration

Celui-ci est formé à parité de 4 élus locaux (conseillers municipaux) : Marie NICOLAIZEAU (vice-présidente), Mathilde TIGNOLA, Stéphanie BROSSET et Laëtitia BARRAIN,

et de 4 personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale : Jacqueline JOSLAIN (représentante association des aînés), Eliane DURAND (représentante de l'UDAF), Dominique BIRON (représentant des associations de lutte contre l'exclusion), Joël GABORIT (représentant des personnes atteintes d'un handicap).

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune.

Le CCAS travaille en partenariat avec tous les acteurs sociaux et solidaires du territoire.

En 2020, le CCAS de Grosbreuil a mené les actions suivantes :

- Instruction des dossiers d'aide légale (aide ménagère à domicile, Aide Sociale à l'Hébergement, obligation alimentaire)
- Appels téléphoniques et soutien aux personnes isolées et de + de 80 ans pendant le confinement
- Aides d'urgence (aide alimentaire, carburant, énergie, chèques d'accompagnement personnalisé) attribuées sur demande et après étude des dossiers par les assistantes sociales du secteur
- Vigilance plan canicule été 2020
- Renouvellement de la convention APSH pour la mise à disposition d'un gîte communal en faveur d'une famille sans domicile pendant la période hivernale du 2 novembre 2020 au 31 mars 2021
- Colis de Noël offert aux habitants de + de 65 ans, en partenariat avec la boulangerie Lumineau et les enfants des écoles.

Le CCAS ne distribue pas systématiquement des aides, il a également et surtout une mission d'écoute, de conseil et d'orientation.

Chaque demande fait l'objet d'une étude précise au cas par cas.

Contact en Mairie aux horaires d'ouverture ou sur RDV.
Tél. : 02 51 22 69 75 / Mail : ccas@grosbreuil.fr

DÉPLACEMENT *solidaire*

Vous habitez Grosbreuil et ne possédez pas de moyen de locomotion ou ne pouvez pas conduire pour vous déplacer, pour vos courses, démarches administratives ou rdv médicaux ?

N'hésitez pas à faire appel au Transport Solidaire mis en place par France Services - Vendée Grand Littoral, et soutenu localement par le CCAS de Grosbreuil.

Un chauffeur bénévole pourra vous conduire à bon port, à moindre coût.

Infos, inscription et conditions tarifaires au 02 44 41 80 30.

Nous recherchons des chauffeurs bénévoles sur la commune de Grosbreuil.

Si vous êtes intéressé(e), inscrivez-vous au 02 44 41 80 30.

Pour tout renseignement sur la mission de chauffeur bénévole, vous pouvez contactez Mr Jacques RUCHAUD, chauffeur référent de notre commune au 06 14 54 88 19.

ADMR

Une aide à domicile proche de chez vous.

L'association locale ADMR de Talmont St Hilaire intervient sur votre commune et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile, … Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 40 salariés que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui, par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Une équipe de bénévoles réalise des appels de convivialité et des visites à domicile.

Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

VENEZ NOUS RENCONTRER !

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h au Pôle solidarité, 482 avenue de Luçon 85440 Talmont St Hilaire.

Tél. : 02 51 90 61 80 / **Mail :** moutierroistalmondais@admr85.org

SECOURS *catholique*

LE SECOURS CATHOLIQUE EN ACTION MALGRÉ LA COVID 19.

Le Secours Catholique du Talmondais intervient auprès de personnes en situation précaire sur les 9 communes : Avrillé, Le Bernard, Grosbreuil, Jard sur Mer, Longeville sur Mer, Poiroux, Saint Hilaire la Forêt, Saint Vincent sur Jard et Talmont Saint Hilaire.

Les bénévoles rencontrent les personnes qui souhaitent discuter ou confier leurs difficultés au cours des Permanences, le mardi de 9 h 30 à 11 h 30, au 280, rue du Paradis, à Talmont St Hilaire ou lors de déplacements à domicile.

A la suite de ces rencontres, des personnes en situation précaire reçoivent des colis alimentaires, des aides financières ou encore des bons de carburant.

D'autres personnes ont été transportées à l'épicerie solidaire (Le Panier Talmondais) ou à des rendez-vous importants lorsqu'elles ne disposaient pas d'autres moyens de transport. Ces actions sont toujours réalisées en lien avec les Assistantes Sociales, le Panier Talmondais ou les CCAS.

En décembre, nous préparons un arbre de Noël pour les familles qui ont été reçues dans l'année au Secours Catholique et au Panier Talmondais.

En raison de la pandémie, nous n'avons pas pu poursuivre les ateliers convivialité qui réunissent personnes accueillies et bénévoles pour bricoler, réaliser une recette, jouer à des jeux de société et à la fin partager un goûter.

L'année 2020 a été marquée aussi par les travaux que la ville de Talmont Saint Hilaire a réalisé dans nos locaux du Pôle Solidarité.

CONTACT :

Dominique BIRON - 06 89 62 94 60
Secours Catholique du Talmondais
280, rue du Paradis - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE
Tél. : 06 46 90 19 30

L'AMAD DU LITTORAL *sur le secteur du Talmondais*

Afin de mieux répondre aux besoins nombreux des personnes âgées et handicapées du territoire, l'AMAD du littoral intervient sur le secteur du Talmondais.

L'Association dispose d'un service de soins infirmiers à domicile qui dispense au quotidien auprès des personnes à domicile et sur prescription médicale :

- **Des soins d'hygiène et des soins infirmiers,**
- **Une aide à l'habillage,**
- **Des aides à la mobilisation, aux transferts...,**

Ces soins, financés par l'assurance maladie, s'adressent à des personnes âgées et/ou dépendantes de plus de 60 ans, des personnes de moins de 60 ans atteintes de pathologies lourdes dans le cadre de l'hospitalisation à domicile et/ou de soins palliatifs, des personnes handicapées de 18 à 60 ans.

Le secteur d'activité de ce service s'étend sur les neuf communes du canton de Talmont-Saint-Hilaire (Avrillé, Grosbreuil, Jard Sur Mer, Le Bernard, Longeville sur Mer, Poiroux, St Hilaire la Forêt, St Vincent sur Jard, Talmont St Hilaire) et sur la commune de Sainte Foy.

Nos locaux, situés au 280 rue du paradis à Talmont Saint Hilaire, sont ouverts les lundi et vendredi matin et le jeudi toute la journée. En dehors de ces horaires, l'AMAD du littoral reste joignable par téléphone du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h, au 02.51.96.01.39. Un répondeur reste à disposition en dehors de ces horaires.

L'AMAD du Littoral s'appuie sur ses valeurs fondatrices : « l'accueil , l'aide et le soutien de la personne et de ses aidants par des services de qualité » et s'engage pour que chaque personne trouve dans ses services une réponse adaptée à ses attentes, ses besoins, de qualité et évolutive.

CONTACT *85*

Vous recherchez du travail : nous recrutons !

Nous proposons différents contrats adaptés à vos souhaits, avec des temps de travail choisis, et aménagés selon vos besoins.

Nous offrons un large choix d'activités pour répondre aux compétences de chacun. Prenez rendez-vous avec nos bureaux, nous étudierons ensemble l'emploi qui vous convient le mieux.

478 personnes ont travaillé pour CONTACT en 2019.

Vous êtes un particulier, une entreprise ou une association : soutenez notre action !

Confiez-nous vos travaux de ménage, jardinage, manutention, entretien de locaux, débarrassage, travaux du bâtiment…. Les travaux sont réalisés sous le contrôle d'un responsable technique. Demandez une estimation, c'est gratuit et sans engagement !

L'association CONTACT peut vous faire bénéficier de la réduction ou du crédit d'impôts pour 50 % du montant des travaux, dans le cadre des emplois familiaux.

En faisant appel à l'association pour tous vos travaux, vous contribuez à l'insertion par le travail.

1614 clients nous ont accordé leur confiance en 2019.

POUR NOUS JOINDRE :

12 Avenue des Sables – 85440 TALMONT ST HILAIRE

Tél. 02 51 90 20 15 – Site : www.contact85.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE *des Solidarités et de la Famille*

Si vous êtes en difficulté et que vous avez besoin d'aide sociale, financière ou pour vos démarches administratives, vous pouvez contacter la Maison Départementale des Solidarités et de la Famille, et prendre rdv avec une assistante sociale.

71bis av. des Sables - Talmont St Hilaire - 02 51 90 62 00
mdsf.talmont@vendee.fr

PÔLE SOLIDARITÉ *du Talmondais*

Le Pôle Solidarité du Talmondais, rénové et agrandi avenue de Luçon à Talmont St Hilaire, réunit sur un site unique, moderne et fonctionnel l'ensemble des services d'aide à la personne : l'ADMR, le Secours Catholique, l'AMAD et le Panier du Talmondais.

PAROISSE *St Henri Dorie*

La Paroisse Saint Henri Dorie en Talmondais s'étend sur trois communes et comporte cinq églises :

Talmont St Hilaire : église St Pierre, église St Hilaire, chapelle Notre-Dame de Bourgenay **/ Grosbreuil :** église St Nicolas **/ Poiroux :** église St Eutrope

Contact du presbytère de Talmont : 02 51 90 60 25
talmontsthilaire@diocese85.org - www.paroissetalmontjard.org

Vous pouvez aussi vous abonner au bulletin paroissial « Eglise en pays Talmondais » : bulletin bimensuel commun à toutes les paroisses du doyenné de Talmont. Parution le 1er dimanche de chaque mois. Abonnement disponible à la Maison Paroissiale. Prix annuel : 12 € ou 24 € par la poste. 8 € en version numérique.

Culte : messes le dimanche dans la paroisse. Limites dans le respect de la distanciation physique (maximum de 150 personnes dans nos plus grandes églises). Pas de réservation.

Horaires des messes :
www.messes.info/communaute/lu/85/saint-henri-dorie-en-talmondais

Permanence au presbytère de Talmont Saint Hilaire, 8, rue du presbytère : le mardi et le samedi de 10h à 12h.

Les prêtres de la Paroisse :

- Daniel ARCHAMBAUD: curé de la Paroisse
- Jean-Guy GROISARD, prêtre coopérateur
- Olivier GAIGNET, prêtre auxiliaire

Janvier

- **SAMEDI 9 :** ~~**Concours belote** - Grosbreuil - *ESGG (annulé)*~~
- **SAMEDI 16 : Portes ouvertes (10h > 12h)**
  École privée St Louis
- **7J/7 : Expo photo** - Centre bourg
  By Jeza Photographie (Jérémy PILOQUET)

Février

- **JUSQU'AU DIMANCHE 14 : Expo photo -** Centre bourg
  By Jeza Photographie (Jérémy PILOQUET)

Mars

- **SAMEDI 6 : Pêche à la truite** - Grosbreuil - *ESGG*
- **19, 20, 21, 23, 26 ET 27 : Représentations**
  Théâtre l'Entracte

Avril

- **SAMEDI 10 : Repas du foot** - Girouard - *ESGG*
- **SAMEDI 17 : Equi'Night, soirée cochon grillé spectacle musique**
  La Scène Artpaillange

Mai

- **SAMEDI 8 : Cérémonie patriotique** - *UNC*
- **JEUDI 13 : Vide-grenier** - *UNC*
- **À DÉFINIR : Échange de plants (Troc'Plant)** *Compostons Ensemble à Grosbreuil*

Juin

- **DIMANCHE 13 : Vide-grenier** - *Avenir Basket Grosbreuil*
- **SAMEDI 19 : Kermesse** - *École privée St Louis*
- **DIMANCHE 27 : Fête du club -** *La Scène Artpaillange*

Juillet

- **SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 : Ball-trap** - Girouard - *ESGG*
- **SAMEDI 10 : Concours de boules en bois**
  Grosbreuil - *ESGG*
- **MERCREDI 21 : Pique-nique de l'association** - *UNC*
- **TOUS LES MERCREDIS ET JEUDIS : Le Trésor d'Antarès** *La Scène Artpaillange*

Août

- **TOUS LES MERCREDIS ET JEUDIS : Le Trésor d'Antarès** *La Scène Artpaillange*

Septembre

- **SAMEDI 25 : Cabaret** - *La Scène Artpaillange*
- **DIMANCHE 26 : Cheval de Scène -** *La Scène Artpaillange*

Novembre

- **JEUDI 11 : cérémonie patriotique avec repas animé** - *UNC*
- **SAMEDI 13 : concours de belote** - *UNC*

Décembre

- **DATE À DÉTERMINER : Spectacle « L'Arche de Noël »**
  La Scène Artpaillange

*** En raison de la crise sanitaire actuelle, ces événements peuvent être annulés ou reportés.**

PROGRAMME « Filtr'eau »

SYNDICAT MIXTE
AUZANCE, VERTONNE ET COURS D'EAU CÔTIERS

Le programme « FILTR'EAU » (ou Programme « Bocage et zones tampons ») est un des volets de la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques élaborée à l'échelle du SAGE Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers. Il consiste :

- à faire l'inventaire et le diagnostic des haies bocagères (printemps/été)
- à faire l'inventaire et le diagnostic des dispositifs tampons le long des cours d'eau de têtes de bassin versant (période hivernale)

Cette phase de terrain doit permettre d'obtenir une connaissance très détaillée des haies bocagères et des zones tampons et de rencontrer les acteurs locaux au sein de chaque commune concernée.

Cet inventaire aura lieu, sur la commune de Grosbreuil, en 2021.

Les propriétaires des terrains concernés seront contactés par le SMAV : Syndicat Mixte Auzance Vertonne.

Contact SMAV : Mme Line CERISIER, chargée de mission Bocage
02 51 96 84 10 / bocage@sageauzancevertonne.fr
+ d'infos : tvvendee.fr/actu/lancement-du-programme-filtreau/

Directeur de publication : Marc HILLAIRET Illustrations : Freepik

Création/impression : MG Imprimerie - 02 51 22 66 08 MPRIM'VERT